

Serrissien

Bulletin d'Informations Municipales

N° 72

Dossier

Pour voir l'avenir en vert

page 6

Album

Les Droits de l'Enfant

page 14

Coup d'œilPiscine intercommunale :
c'est pour bientôt !

page 17

SportStage multi-activités
sport-culture de
Toussaint

page 24

Au quotidienRéunion avec les
commerçants de Serris

page 34

Encart

Bilan de mi-mandat



Un nouvel arbre
pour l'école Jean
de La Fontaine p. 33

É d i t o

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Une continuité dans l'action

Cette **période de l'année** est souvent propice aux bilans du passé et aux perspectives d'avenir. C'est pourquoi j'ai souhaité vous présenter, dans ce numéro du Serrissien, un panel des différentes actions engagées depuis 2008 par la Municipalité afin que vous puissiez mesurer par vous-même l'avancement de nos projets.

Dans le cadre de notre démarche en faveur du développement durable, nous avons également à cœur d'inscrire plus que jamais l'ensemble de nos réalisations dans une thématique globale et transversale : respect et préservation de notre environnement quel qu'il soit, renforcement des solidarités, équilibre entre emplois et logements. L'élaboration de notre Agenda 21 local va pleinement dans ce sens.

Mais, nos marges de manœuvres pour prendre des décisions au niveau local sont de plus en plus impactées par des décisions d'envergure nationale voire même mondiale. Ainsi la crise économique et financière qu'un grand nombre de pays connaissent depuis 2008 ne facilite pas le lancement de grands projets.

Le contexte est plutôt globalement à la prudence et chacun se recentre sur ses missions afin de passer au mieux cette période difficile. Les dépenses jugées primordiales sont certes maintenues mais parfois en différant si nécessaire certains autres projets considérés comme moins prioritaires.

Malgré cette conjoncture difficile, notre calendrier de travail se poursuit en trouvant un juste équilibre entre l'essentiel et le secondaire tout en gardant notre objectif de continuer à proposer une certaine qualité de vie.

*Je vous souhaite au nom de l'ensemble des élus de Serris,
mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.*

Denis Gayaudon,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Gayaudon".

Maire de Serris.

Le Serrissien

• Directeur de la publication :

Denis Gayaudon,
Maire de Serris.

• Comité de rédaction :

Frédéric Balluet,
Geneviève Chaffard, Martine Offroy,
Luc Chevalier, Sylvie Audrain,
Anicet Fabriano, Philippe Richard,
Xavier Lanéry, Noura Bellili.

• Secrétariat de rédaction :

Service Communication:
Nicolas Humbert,
Katell Helegouarch,
Lucille Baris.

• Photos :

Service Communication

• Conception graphique :

Service Communication.

• Impression :

Desbouis Gresil
Tél.: 01 69 83 44 66
Imprimé sur du papier recyclé
Certification Label Imprim'Vert

• Tirage :

4000 ex.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011



Sommaire

EN VUE, TRÈS VITE

4

■ Programmation de la Ferme des Communes

- Déménagement du service Animation et Jumelage.
- Dépôt de sapins usagés.

DOSSIER

6

■ Pour voir l'avenir en vert

- Et pourquoi pas le faire à pied ?
- Interview de Martine OFFROY, 1^{re} Maire-Adjointe, Déléguée au Développement Durable

L'ALBUM DE SERRIS

10

■ Soirée salsa caliente !

- L'AC Théâtre brille à la Ferme des Communes
- Hip hip hop hourra pour l'Oasis du Val d'Europe !
- Les Droits de l'Enfant
- Une soirée conviviale pour remercier les bénévoles

COUP D'ŒIL

17

■ Piscine intercommunale : c'est pour bientôt !

- Le centre commercial Val d'Europe et la Vallée Village s'agrandissent
- Un stage d'accueil pour les nouvelles assistantes maternelles
- Maison des Services Publics

Encart : Bilan de mi-mandat

SPORTS

- Stage multi-activités sport-culture de Toussaint

24

- 2 handballeuses serrissiennes en Équipe de France cadette

DÉMOCRATIE

- Délibérations des Conseils Municipaux

26

- Tribunes

AU QUOTIDIEN

- Un nouvel arbre pour l'école Jean de La Fontaine
- Réunion annuelle avec les commerçants de Serris
- Nuisances sonores des chantiers
- Le Maire interpelle la Poste
- Création du cours de la Gondoire
- Nouveaux commerces et services
- "La Courte Échelle" ouvre un second lieu
- Crédit de voies de chantier

33

5

Stationnement sauvage cours de la garonne

Afin d'éviter tout stationnement sauvage sur le cours de la Garonne, notamment en période de soldes, des plots ont été installés sur les terre-pleins centraux.



Déménagement du service Animation et Jumelage

Depuis le lundi 14 novembre, le service Animation et Jumelage s'est installé dans la Maison des Associations Équinoxe (sente des Communes, à côté du Parc des Communes).

Maison Équinoxe - Service Animation et Jumelage - Sente des Communes - 77700 Serris

Tél. : 01 60 43 66 90 / Fax : 01 60 43 10 66 / Courriel : n.chevalier@mairie-serris.net

Ouvert le lundi de 14 h 00 à 18 h 00 et du mardi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dépôt des sapins usagés

Des emplacements pour déposer les sapins usagés seront mis en place début janvier 2012 et ceci jusqu'au 20 janvier :

- dans le centre urbain: cours du Danube et cours du Tage ;
- dans le bourg: route de Meaux, boulevard Champ du moulin et place Thomas le Pilleur.

Renseignements : services techniques de Serris.
Tél. 01 60 43 66 81 ou s-technique@mairie-serris.net





Pour voir l'avenir en vert

Deux années d'intenses réflexions, de concertations auront été nécessaires à la commune de Serris pour élaborer son Agenda 21. Le temps de l'analyse et de la préparation étant passé, on entre désormais dans celui de la réalisation.

**Martine OFFROY**

1^{re} Maire Adjointe
Déléguée
au Développement Durable

Le 22 septembre, M. Denis Gayaudon, Maire de Serris et M^{me} Martine Offroy sa première adjointe déléguée au Développement Durable, ont dévoilé officiellement le contenu du projet Agenda 21 qui devrait bouleverser les mauvaises habitudes des uns et des autres pour au final en acquérir de bien meilleures et surtout vivre dans une commune encore plus responsable de son environnement.

Ambitieux. C'est sans aucun doute le qualificatif le plus approprié à ce projet. Contrairement à beaucoup de communes, Serris ne s'est pas lancée dans l'aventure d'un Agenda 21 ni sur un coup de tête ni par effet de mode.

Il suffisait d'assister à la réunion publique qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville le 22 septembre pour se rendre compte de l'implication de la municipalité. Les élus porteurs d'actions ont présenté tour à tour les différents projets qui les toucheront dans le domaine dont ils ont la charge.

Face aux difficultés écologiques qui nous attendent ainsi que les générations futures, il est indispensable de lutter tous ensemble pour parvenir à corriger les erreurs du passé. En 1992, lors du Sommet de Rio, plus de 170 pays ont adopté un programme mondial d'actions Agenda 21.



Le mouvement a été lancé et depuis, de nombreux pays développent peu à peu des actions. Aujourd'hui en France, des communes et des intercommunalités ont repris à leur compte l'idée d'un Agenda 21 à l'échelle locale.

Il s'agit d'atteindre avec ce programme un triple objectif: préserver notre environnement, favoriser la solidarité, rechercher l'efficacité économique.

2 défis, 4 axes, 26 objectifs et 89 actions. Ces quelques chiffres résument presque à eux seuls l'immense travail qui a d'ores et déjà été initialisé durant ces deux années de préparation. Désormais,

comme l'a souligné M^{me} Offroy, "il y a tout à faire" et la tâche est colossale serait-on tenté d'ajouter.

Si tout un chacun est conscient qu'il faut sauvegarder notre environnement pour veiller sur l'avenir de notre planète et de nos enfants, il est encore difficile de bouger les mentalités et de bousculer les habitudes. En effet, à quoi servirait de préparer l'avenir si on ne mettait pas en œuvre dès aujourd'hui des solutions pérennes, écologiques, durables ?

Le projet phare prévu par la municipalité est, sans aucun doute, la construction d'un éco quartier. Ainsi celui-ci se situera à l'est de la ville. Plusieurs phases de travaux et une dizaine d'années seront nécessaires pour achever ce chantier immense.

Dans l'axe 1, d'autres actions sont prévues. Ainsi, la commune va promouvoir un urbanisme durable et accueillant. Les zones qui sont encore à urbaniser dans les prochaines années devront obligatoirement intégrer la notion de développement durable. Alphonse Allais prétendait que "les villes devraient être construites à la campagne, l'air y est tellement plus pur". Il semblerait que cet illustre écrivain ait couché cette citation sur le papier pour la commune de Serris. Dans une ville durable, la nature a toute sa place. Par conséquent, il est prévu d'intégrer les espaces naturels dans le maillage urbain, d'entretenir les lieux de convivialité, de promenade et de détente. Il s'agira aussi de chercher à préserver une dimension agricole sur le territoire communal. Les chantiers devront se mettre au diapason en utilisant des engins moins bruyants, avoir une meilleure organisation. Cela passe aussi par la valorisation de leurs déchets, le suivi des effluents et la surveillance de la pollution atmosphérique.

L'axe 2 de l'agenda 21 serrissien a pour but de favoriser un développement local profitable à tous, afin que chacun accède à un emploi, un logement et ait la possibilité de se déplacer.

Pour qu'un maximum de personnes puisse avoir un emploi non loin de chez lui, il est impératif de dynamiser le tissu économique en attirant les petites et moyennes entreprises. En travaillant sur place, les Serrisiens laisseront une trace carbone moins importante puisqu'ils utiliseront moins leurs voitures et profiteront des transports en commun. Des modes de déplacements alternatifs seront également proposés. Le vélo sera au cœur de la ville ainsi que les cheminements doux. S'il n'est pas question de reléguer la voiture parmi les accessoires du passé, tout un chacun redécouvrira avec un ravissement certain la marche. Se rendre de son domicile à son travail ou tout simplement pour faire ses achats, à pied en passant par un parc paysager, c'est aussi un petit plaisir non négligeable: plus d'embouteillage, moins de pollution et surtout la satisfaction de respirer un air plus sain!

Solidarité entre générations, avec les personnes âgées, implication dans la vie associative, sportive et culturelle sont les priorités de l'axe 3.

Celui-ci propose de revenir sur une notion que nos parents et grands-parents connaissaient parfaitement et faisait la force des communautés, des villages, à savoir la solidarité. Solidarité aussi envers les personnes qui se trouvent en difficulté, isolées, handicapées...

Ceci passera notamment par l'entraide avec toutes les générations, dans les domaines de la petite enfance, de l'accessibilité...

Les personnes âgées seront sollicitées pour la mise en place d'un Conseil des Sages. Ainsi, nos aînés pourront transmettre leur expérience, faire valoir leur avis sur tel ou tel problème. L'âge et l'expérience peuvent souvent "arrondir les angles", éviter de faire des erreurs grossières ou de renouveler celles du passé. Cette vision différente se transmettra notamment par le biais de rencontres intergénérationnelles. Dès leur plus jeune âge, les enfants seront sensibilisés aux questions environnementales et sur le développement durable. Des actions pédagogiques seront initiées dans les écoles sous la responsabilité des équipes enseignantes afin que les jeunes puissent participer à la construction et à l'amélioration de la ville, un Conseil consultatif des jeunes et un Conseil consultatif des enfants seront proposés.

La ville apportera également son soutien au développement de l'épicerie solidaire. Les familles en difficulté trouveront dans ce lieu convivial chaleur et écoute, mais surtout des produits de première nécessité à prix très modique.

Le quatrième et dernier axe de réflexion aborde la responsabilité de tous et la préservation par tous du territoire.

Là encore, la ville montrera l'exemple en mettant en place au sein des services municipaux des pratiques éco responsables.

Il est prévu de renforcer la performance énergétique des équipements publics. La consommation en électricité, gaz, fioul... devra diminuer. En revanche, la ville mettra en avant les énergies locales renouvelables. Les particuliers seront incités à veiller à la performance énergétique de leur logement. Si sur Serris les logements sont de bonne qualité, il est encore possible d'améliorer leur niveau de performance.

Eau, déchets, démocratie locale sont, bien entendu, au cœur des préoccupations. Tous les citoyens seront sensibilisés à ces sujets dès leur plus jeune âge.

Chacun d'entre nous a pris conscience que l'eau est un bien précieux qu'il faut absolument protéger et économiser. Des gestes simples peuvent nous faire économiser l'eau et alléger nos factures.



Développement Durable

8

En ce qui concerne les déchets, depuis quelques années, les habitants de Marne-la-Vallée, tous secteurs confondus, ont appris à trier pour ne pas jeter stupide. Individuellement, chacun peut réduire ses déchets fermentescibles* en les compostant. Pour ne pas limiter cette démarche aux foyers possédant un jardin particulier, la ville propose d'étendre le compostage aux espaces et habitats collectifs.

Complexé, prenant de multiples formes le développement durable aura sa "maison". Cette Maison du développement durable aura pour vocation de conseiller les habitants aux bons gestes à adopter, les initier à de nouvelles méthodes, à échanger, à découvrir.

Bien entendu l'Agenda 21 n'est pas figé dans le marbre. Ce beau projet est appelé à grandir, à se développer, à s'adapter. Pour cela un suivi des actions mises en place sera indispensable. Ce même suivi permettra de trouver d'autres solutions, d'autres idées enrichiront au fur et à mesure le projet initial et rendront la commune mieux

* Déchet fermentescible:

Ce terme désigne un déchet composé exclusivement de matières organiques biodégradables. Il est susceptible d'être traité par compostage ou méthanisation.

Ce sont les déchets verts, les rebuts de cuisine ou du potager...

adaptée à son environnement et le citoyen certainement plus heureux.

L'Agenda 21 doit être abordé non pas comme une contrainte mais comme une chance pour l'avenir de tous. Celui de Serris est un des maillons de la chaîne nationale et internationale qui donnera la chance à l'humanité de poursuivre sa marche en avant.



Et pourquoi pas le faire à pied ?

Comment diminuer la pollution sonore, les embouteillages, les rejets de gaz à effet de serre? Vaste question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Sans s'arrêter de respirer, il est possible d'intervenir simplement en acquérant dès le plus jeune âge les bons gestes, les bonnes habitudes.

Tous les parents amenant leurs enfants à l'école ont pu constater que les abords des groupes scolaires pouvaient ressembler aux Champs-Élysées aux heures de pointe ; résultat des embouteillages, du stationnement sauvage, de l'énerverment. Pourquoi? Tout simplement parce que dans notre société il est devenu pour un grand nombre impensable de se déplacer sans sa voiture! Les excuses des uns et des autres sont multiples: "je vais travailler dans la foulée", "j'ai deux enfants scolarisés dans deux écoles différentes", "je n'ai pas le temps, je suis pressé"... et bien souvent alors que l'école est à moins de cinq minutes à pied.

Pour tenter d'inverser la situation, la ville de Serris souhaite favoriser une démarche pédibus.

Après la mise en place d'une organisation commune, parents volontaires, équipes pédagogiques, associations de parents d'élèves encadreront les enfants pour les emmener à pied à l'école. Ainsi, en suivant toujours les mêmes parcours, les adultes prendront en charge les enfants en des points de rassemblement très précis. Revêtus de chasubles réfléchissantes, les enfants seront visibles de loin par les automobilistes. Encadrés, surveillés, conseillés, les enfants se rendront à leur école tranquillement, sans stress et dans la bonne humeur. En parcourant quelques centaines de mètres à pied, ils feront également un peu d'exercice qui les encouragera à préférer la marche à la voiture. Pour que ces démarches pédibus se fassent en toute sécurité, la ville aidera à la mise en place d'outils pédagogiques et d'une signalétique adaptée.

Interview de Martine OFFROY, 1^{re} Maire-Adjointe Déléguée au Développement Durable

Pourquoi mettre en place un agenda 21 ?

Je rappelle notre slogan: une ville à la campagne. Depuis plus de 20 ans, défendre et préserver un cadre de vie agréable aux Serrisiens, dans un contexte prévisible de mutation économique et environnementale directement consécutif à un projet d'intérêt général décrété sur notre secteur, a toujours été notre préoccupation quotidienne. Nous avons réalisé de nombreuses actions en faveur d'un développement harmonieux, équilibré et cohérent misant sur un cadre vert, propre, accueillant, où la mixité, le lien social et la concertation avec le citoyen dans tous projets avaient un rôle moteur. Intégrer le développement durable dans la conduite de nos projets et dans la gestion au quotidien, tout en respectant notre équilibre budgétaire, devenait une évidence.

Il ne manquait plus qu'à trouver l'ossature pragmatique qui devait irriguer l'ensemble de nos politiques. **De par son côté transversal et participatif, imposant une vision de long terme, l'agenda 21 est une réponse à cette volonté affichée depuis de longues années. Il présente l'avantage d'être une approche novatrice, universelle et solidaire.** Il est l'un des engagements forts de notre mandat. C'est un tournant marquant de notre histoire. Une histoire que nous avons souhaité écrire autrement. Une histoire que nos enfants jugeront plus tard.

Cette histoire est marquée actuellement par une succession de projets de quartiers qui se renouvellent ou se créent selon des règles d'aménagement décidées à plusieurs, qu'une convention relie, pour répondre à un objectif national. Profiter d'un secteur en devenir pour en faire un exemple de ville durable est une véritable opportunité que, nous élus de Serris, nous souhaitons saisir.

Par ailleurs, nous avons cette chance inouïe de faire partie d'une région de France où le développement durable est pris en compte: l'Île de France ambitionne d'être une éco-région, le département de Seine et Marne a déjà son agenda 21 depuis 2007 et la cité Descartes, située à Marne la Vallée, a été identifiée par le Grand Paris comme étant le cluster de la ville

durable. À notre niveau, c'est une ambition que nous partageons et que nous tentons de faire rayonner autour de nous. Le projet de Village Nature, à quelques pas de chez nous, renforce cette ambition.

Pour finir, et en écho avec les engagements du sommet de Rio, je reste persuadée que l'élu local a un rôle primordial à jouer dans la promotion du développement durable auprès de la société civile. C'est une question de responsabilité dans une prise de conscience à transmettre.

Deux années de réflexions avec les forces vives du territoire, cela veut dire que l'on entre véritablement dans le vif du sujet, que la phase théorique est achevée et l'on passe désormais à la phase opérationnelle.

En effet, ce fut une période riche en échanges, où l'on s'improvise de façon impromptue, technicien du développement durable, mais aussi spécialiste de l'animation et de la communication, en plus de notre rôle d'initiateur de projets, de gestionnaire ou de décideur. Car la grande difficulté réside dans la transmission de messages en vue de l'appropriation par tous d'une démarche complexe, vaste, aux contours flous et peu attrayants. Il s'agit d'un concept encore émergent en France, puisqu'insuffisamment encadré par la législation. Ce fut un vrai parcours du combattant qui a nécessité de la patience, une conviction forte et intacte, une gestion des relations humaines, et surtout une connaissance de l'ensemble des secteurs et de leur évolution. L'intégration du développement durable passe par le développement de la culture participative ; c'est un préalable essentiel dans la réussite de la mise en œuvre. Cette notion implique également l'idée d'une remise en question permanente au travers d'un suivi régulier des actions ainsi que d'une méthode d'évaluation efficace afin de rester en phase avec nos objectifs. Nous sommes donc dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. Je rappelle qu'il s'agit du premier programme d'actions couvrant la période de 2011 à 2017, en espérant que d'autres programmes d'actions suivront. **En attendant, la phase opérationnelle existe déjà au travers de nombreuses actions que nous avons déjà mises en place, sans compter celles propices à la sensibilisation au travers d'une communication récurrente et d'événementiels annuels.**



Martine OFFROY
1^{re} Maire Adjointe
Déléguée
au Développement Durable

9

10



Gilbert BRULFERT
Conseiller municipal
Délégué à L'Animation
et au Jumelage

Cette soirée salsa était organisée par la ville de Serris et l'association Musique Passion, présidée par Jean-Claude Souffir. La salsa est à la fois un genre musical et une danse, elle s'est développée à Cuba et s'est ensuite répandue en Europe à partir des années 90 par le biais des immigrés d'Amérique latine. Elle est issue de nombreux rythmes comme le mambo, la guaracha et le conjunto.

Pour animer la soirée, l'association Musique Passion avait fait appel à un Dj et à l'Orchestre Hounsavi Salsa Orquesta, qui a proposé un subtil mélange de rythmes afro-latino et de rythmes actuels. Les participants ont pu apprécier la qualité de chacun de ses musiciens et du chanteur Laurent Hounsavi. Véritable icône de la nouvelle génération salsa, il a véritablement propagé une ambiance électrique absolument irrésistible avant de partir pour sa tournée américaine.



Soirée salsa caliente !

Le 15 octobre dernier, une centaine d'amateurs de salsa s'étaient rassemblés au gymnase Éric Tabarly pour profiter, le temps d'une soirée, du son latino.



Danser la salsa nécessite de connaître les pas. L'association avait tout prévu, puisqu'un couple de danseurs assurait des démonstrations à destination des débutants et montrait les premiers pas de la salsa. Ils ont ainsi entraîné un grand nombre de danseurs sur la piste. Plus qu'une danse, c'est une véritable activité physique qui fait travailler de nombreuses parties du corps ; heureusement, les participants ont pu prendre des forces grâce au buffet gastronomique qui était proposé en début de soirée.

Cette soirée inoubliable et dynamique s'est déroulée dans la bonne humeur et a été très appréciée de tous. Encore un succès pour Musique Passion.

**Association
Musique Passion**



2011 : 93^e commémoration du 11 novembre

Chaque année, les Serrissiens se donnent rendez-vous devant la Mairie du Bourg pour la commémoration du 11 novembre. Cette 93^e cérémonie était particulière ; en effet le dernier vétéran de la guerre de 14-18, Claude Choules, est décédé le 6 mai dernier en Australie, à l'âge de 110 ans.

M. Gayaudon, Maire de Serris, a souhaité une nouvelle fois réveiller la voix d'un ancien combattant, celle de Charles de Menditte. Cet officier commandant la 163^e division d'infanterie avait reçu l'ordre insolite de passer la Meuse, quoi qu'il en coûte, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1918.

Le Commandant de Menditte avait témoigné dans une lettre :

"...un barrage, non démolî, nous permit de jeter des planches bout à bout dans la nuit noire et le brouillard intense... le 11 novembre à la pointe du jour, le régiment, qui avait atteint la rive droite de la Meuse, subit un bombardement terrible.

Soudain, 8h30, une invraisemblable dépêche me parvient : "Armistice signé - prenant effet à 11 heures ce matin"

Aucun être humain n'a mieux éprouvé la joie d'être vivant que mes soldats à cette minute inoubliable. Chacun a pensé alors simplement se terner, à survivre encore quelques heures puis quelques quarts d'heure.

À 10h45, l'artillerie lourde allemande pilonnait toujours notre position et les mitrailleuses ciblaient tous nos mouvements.

Nous avons perdu 96 hommes dans ces dernières heures de combat, 96 poilus morts... pour rien !

Le dernier, le soldat Augustin Trébuchon était mort à 10h50 d'une balle dans la tête.

À 11 heures, le son du clairon se propagea tout au long de la ligne avec le même ordre répercuté : "cessez-le-feu ! levez-vous !" Mais aucun soldat ne bougea.

Le silence planait sur la prairie arasée... une Marseillaise indécise s'enfla peu à peu, hurlée à pleine gorge par 1200 braves, qui chantaient, plus la joie d'avoir survécu que la fierté d'un triomphe. Puis nos yeux se reportèrent sur le terrain conquis et nous vîmes nos morts crispés dans leurs dernières convulsions.

Mourir le dernier jour de la guerre était mourir deux fois."



11

Cérémonie des Médailles du travail 2011

Cette année encore, plusieurs Serrissiens se sont vus décerner la Médaille du travail en récompense de leur carrière, lors d'une cérémonie qui a eu lieu à la Mairie du bourg de Serris, le samedi 15 octobre 2011.

Distinction créée en 1948, la Médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté et la qualité des services des salariés dans l'exercice de leur profession. Cette attribution est régie par un décret de loi qui a organisé la fusion de deux précédentes Médailles d'Honneur : "la Médaille d'Honneur du Ministère du Commerce et de l'Industrie" et "la Médaille d'Honneur du Travail et de la Prévoyance Sociale", créées respectivement en 1886 et 1913.

Les personnes pouvant bénéficier de la Médaille du travail sont les salariés ou retraités, de nationalité française ou non, qui ont travaillé sur le territoire français. Y ont également droit les salariés travaillant à l'étranger pour une entreprise française ou pour un établissement dont le siège social est sur le territoire français. Selon son ancienneté, le salarié peut prétendre à différentes distinctions : Médaille d'argent, de vermeil, d'or et grand or.

Pour 20 ans d'ancienneté professionnelle la Médaille d'argent a été remise à M^{me} BELLILI Malika, M^{me} BELLILI Noura (Maire Adjointe déléguée à l'enseignement primaire), M. BURKHARD Sylvain, M^{me} COURTIAT Sonia, M. LEROY Antoine, M^{me} PAMPHILE Josiane et M. SOMPHONE Paul. Après 30 ans de services, la Médaille de vermeil a été remise à M^{me} AUDET Véronique, M. BELLIOU Christian, M. LORIN Gérard, M^{me} PERNIN Pascale, M. SOMPHONE Paul et M. SOUFFIR Jean-Claude. Enfin, M^{me} LION Jacqueline s'est vue remettre la Médaille grand or pour ses 40 années de carrière professionnelle.

Toutes ces personnes ont suivi des carrières exemplaires ; de nombreux jeunes espèrent pouvoir avoir un parcours professionnel aussi accompli, même si cela peut s'avérer difficile dans le contexte économique actuel.



Pour effectuer une demande pour l'obtention de la médaille du travail vous pouvez vous adresser :

- à l'Hôtel de ville de Serris, au service État Civil,
- à la préfecture de Melun,
- à la sous-préfecture de Torcy.



Luc CHEVALIER

Adjoint Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse

Partenaires :



Oasis
l'épicerie solidaire du Val d'Europe



Hip hip hop hourra pour l'Oasis du Val d'Europe !

Un concert de la solidarité au profit de l'épicerie solidaire du Val d'Europe, a eu lieu le 22 octobre dernier à la Ferme des Communes de Serris. Cet événement, organisé par le service jeunesse de la ville, s'inscrivait totalement dans le cadre de l'Année Européenne du Bénévolat et du Volontariat.

Le service jeunesse, en collaboration avec l'association United a organisé ce concert afin d'aider l'association l'Oasis qui s'occupe de l'épicerie solidaire. En effet, l'accès à la salle s'effectuait en contrepartie de 3 denrées alimentaires non périssables : **un moyen original de mêler la solidarité et la musique et qui a rencontré un succès certain.** En effet, plus de 230 personnes s'étaient déplacées pour la bonne cause, en majorité des jeunes Serrisiens, qui avaient pu acheter leur place en prévente au collège et au lycée.

Cette soirée qui avait un prestigieux parrain en la personne de Vislow, ancien membre des Saïan Supa Crew, s'est déroulée au son du hip hop, et a mêlé musique et danse.



Le label Coffee Break Records fondé en 2005 par 3 musiciens influencés par le hip pop indépendant avait répondu présent, tout comme le groupe, Meauxtown. Ce collectif d'artistes originaires de Meaux regroupe différentes disciplines comme la danse, la musique et puise



son influence dans le hip pop, la house, la soul, le jazz, la disco, l'afrobeat et la techno.

Des adhérents de la Maison des Jeunes sont également montés sur scène pour interpréter la chanson de l'Oasis, chanson qu'ils avaient écrite l'an dernier pour un clip musical abordant le thème de la détresse alimentaire.

Les élèves de la section hip hop de Serris Danse Val d'Europe ont pu montrer leurs talents, sous les yeux de leur professeur, Jérémy Eschylle, lui-même formé par Mathias, ancien animateur de Serris devenu vice champion du monde 2004 de break dance !

L'association United, qui œuvre pour le développement de la culture hip-hop par le biais de la danse était également présente.

Dans la continuité de l'opération de dépistage menée en mai 2011 par le service jeunesse, un stand de sensibilisation et d'information sur les maladies sexuellement transmissibles était animé par le S.A.J.E.D. 77 (service d'aide aux jeunes en difficulté).



Grâce à la générosité des participants, 337 kg de denrées alimentaires ont été récoltés lors de ce concert !

La Municipalité remercie tous ceux sans qui cette soirée n'aurait pu être possible : le service jeunesse, les artistes, tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes présentes.



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU VAL D'EUROPE :

OUverte depuis la fin octobre 2010, et gérée par l'association "l'Oasis", l'épicerie solidaire est le fruit d'un partenariat entre les communes de Serris et Magny le Hongre, le SAN du Val d'Europe, la CAF, le CSI et le CCAS. Destinée aux habitants de Serris et Magny le Hongre, elle vient en aide aux familles en difficulté en leur proposant des produits de la vie courante à 10 % de leur coût réel. Plus qu'une épicerie c'est un lieu d'échange et d'écoute.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉPICERIE :

Pour bénéficier de cette aide (durée de 1 à 3 mois renouvelable), il est nécessaire de s'inscrire au CCAS des villes de Serris ou de Magny-le-Hongre. L'épicerie est ouverte deux jours par semaine, pendant 2 heures (le mardi matin et jeudi après midi).

Pour plus d'informations :

Oasis du Val d'Europe - Épicerie solidaire
15, rue de la Morte-Paye 77700 SERRIS
Tél. : 01 74 81 58 58

13

Une journée pour jouer !

La journée jeux organisée par la ville de Serris a de nouveau remporté un franc succès auprès des enfants, mais aussi des parents.

Le 26 octobre dernier, le gymnase Éric Tabarly avait été aménagé en immense espace de jeux. De 10 heures à 18 heures, les enfants ont ainsi pu profiter des structures gonflables mais également des jeux de société en bois dans une ambiance animation orchestrée par Music'Anim.

Les enfants, qui avaient énormément apprécié les précédentes journées jeux avaient insisté pour être présents ce jour-là. Les parents les ont accompagnés avec plaisir et ont pu partager ainsi un moment ludique avec leurs enfants. D'autant plus que le jeu n'est pas seulement une activité de loisir, mais c'est également un véritable outil d'apprentissage. C'est en jouant que l'on devient grand !

Cette journée s'est encore une fois déroulée dans la joie et la bonne humeur, vivement la prochaine !

music
anim



Les Droits de l'Enfant



Sylvie AUDRAIN

Adjointe Maire
Déléguée à
l'Enfance et la
Restauration Scolaire

RAPPEL HISTORIQUE:

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, premier instrument juridique international, a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Elle protège les droits des enfants et fixe des règles en matière de santé, d'éducation, de services juridiques et sociaux.

Elle comporte 54 articles dont les principes fondamentaux sont :

- le droit de vivre, de survivre et de se développer ;
- le droit d'être protégé contre les influences nocives, les mauvais traitements et l'exploitation ;
- le respect des opinions de l'enfant.

La France est le 2^e pays européen à avoir ratifié cette Convention. Suite à la décision du Parlement français en 1995, le 20 novembre est devenu "Journée mondiale de défense et de promotion des Droits de l'Enfant".

Chaque année, les enfants fréquentant les centres de loisirs de Serris travaillent sur quatre grands projets, dont celui concernant la Journée internationale des Droits de l'Enfant. Pour la seconde année consécutive, les travaux réalisés par les enfants ont été exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Du mardi 15 au lundi 28 novembre, des ateliers et une exposition ont été organisés afin de présenter les Droits de l'Enfant. Ce projet a été coordonné par M. Laurent Rohart, directeur du centre d'accueil périscolaire "les P'tits Loups", avec la collaboration des animateurs de la commune et le service Enfance et Enseignement. Ce sont les enfants des écoles Jean de La Fontaine, Robert Doisneau, Henri Matisse et Jules Verne qui ont réalisé ce projet.

D'autres actions, de type quizz et jeux, ont été organisées les mercredis 16 et 23 novembre sur les structures enfance de l'Île aux enfants et 123 Soleil.

En impliquant les enfants, les animateurs ont pu les informer de leurs droits et les sensibiliser sur la situation des enfants dans le monde entier. **L'objectif était de développer la citoyenneté des enfants et de leur expliquer l'importance du respect de l'autre.**

Le projet s'est finalisé par une exposition à l'Hôtel de Ville avec la mise en sens des Droits de l'Enfant. Cette exposition comportait une maquette représentant leurs droits au sein de la ville, des dessins et des textes reprenant les grands points de la Convention des Droits de l'Enfant. Pendant la visite guidée de l'exposition, des ateliers mimes et ateliers droits et images étaient proposés et un questionnaire a été remis aux enfants.

Suite à cette visite guidée, les enfants ont visionné un court métrage intitulé "Paroles d'enfants" et se sont vus remettre une version simplifiée de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ainsi que les réponses au questionnaire.

Cette exposition a permis de valoriser le travail effectué par les enfants, de sensibiliser les différents publics sur les Droits de l'Enfant et de mobiliser les partenaires pour une impulsion plus large.

Le service Enfance souhaite inscrire les Droits de l'Enfant comme valeur primordiale dans son projet éducatif, avec des débats et des actions en accord avec les valeurs défendues par la ville, et ce tout au long de l'année. Un nouvel événement de ce type est en projet avec le Centre Social Intercommunal afin de créer une nouvelle dynamique.

Les enfants sont les citoyens de demain, il est donc essentiel de leur apprendre ces valeurs fondamentales dès leur plus jeune âge.



**Noura BELLILI**

Adjointe Maire
Déléguée à
l'Enseignement Primaire

Moment de convivialité autour de l'Action éducative

Les intervenants de l'action éducative se sont réunis le temps d'une soirée afin de mieux se connaître. Organisé sous forme de jeu, l'objectif de cette soirée était de permettre la rencontre entre les co-éducateurs afin de continuer à améliorer l'accueil de l'enfant.

Le 18 novembre dernier, des élus de Serris, les représentants des parents d'élèves, les directeurs des écoles, l'Inspecteur d'académie, le personnel de la restauration scolaire, les ATSEM, les éducateurs sportifs, les directeurs des crèches, les animateurs des centres de loisirs et des équipements jeunesse se sont rassemblés autour d'un sujet commun : "l'enfant". En effet, pour la première fois et à l'initiative de Mme Bellili, adjointe au Maire, déléguée à l'enseignement primaire, tous les acteurs contribuant à l'éducation des petits serrisiens se sont retrouvés à cette occasion.

Organisé de façon conviviale, ce moment de rencontre avait pour objectif de permettre aux différents intervenants de mieux se connaître et ainsi continuer à améliorer l'accueil de l'enfant, tout au long de sa journée.

En effet, un enfant rencontre différents acteurs la journée :

- les animateurs de l'accueil périscolaire,
- les enseignants,
- les ATSEM,
- le personnel de restauration,
- les animateurs du temps du midi,
- les éducateurs sportifs de l'école municipale des sports.

La volonté de la commune est de considérer la journée de l'enfant dans sa globalité. Par exemple, les enseignants et les animateurs ont établi des règles de conduite communes entre le temps scolaire et périscolaire, afin que le **projet éducatif soit cohérent**.



Lors de cette soirée, les parents d'élèves ont pu ainsi mieux cerner les personnes qui entourent leurs enfants au quotidien et leur faire part de leurs remarques. Les co-éducateurs ont eu l'occasion de mieux se connaître les uns les autres, d'échanger, de déterminer les attentes et besoins de chacun avec pour objectif ultime : **toujours entourer au mieux l'enfant.**



De gauche à droite : M. Alarcon, responsable du département Action Éducative, Mme Bellili, Adjointe au Maire, déléguée à l'Enseignement Primaire et M. Gayaudon, Maire de Serris, ont accueilli les participants.

16

Une soirée conviviale pour remercier les bénévoles

Dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat, la ville de Serris a organisé une soirée réservée aux membres des associations, le samedi 19 novembre, pour les remercier de leur implication et de leur action quotidienne.



Gilbert BRULFERT
Conseiller municipal
Délégué à L'Animation
et au Jumelage

En plus des actions de soutien aux associations que la ville de Serris mène quotidiennement, la commune a décidé de marquer son engagement et sa reconnaissance envers les bénévoles, par la mise en œuvre d'actions spécifiques comme la soirée conviviale, le 19 novembre dernier, réservée aux bénévoles, et la distribution du guide "Je bénévole".

Lors de cette soirée dans la salle polyvalente du gymnase Éric Tabarly, les associations et leurs bénévoles ont été mis à l'honneur par la ville pour les remercier de leur rôle de maintien du lien social et de moteur de la vie communale. Notre commune compte plus d'une trentaine d'associations qui œuvrent tous les jours dans des domaines d'activités aussi divers que le sport,

les loisirs, la culture, la solidarité et l'enfance, etc.

Plus d'une centaine de personnes avaient répondu présents à l'invitation de la commune. Au cours de cette soirée, ils ont pu apprécier le repas servi par les élèves du lycée hôtelier de Serris et la soirée dansante.

Les participants ont également reçu le guide "Je bénévole", qui a été élaboré par la Commune. Ce guide est un outil d'information évolutif, destiné à apporter une première réponse aux questions des bénévoles.

La ville de Serris remercie encore une fois toutes ces personnes qui donnent de leur temps et qui contribuent pleinement à l'animation et au dynamisme de notre commune.



M. Yahouédou, conseiller municipal, M. Gayaudon, Maire de Serris, M. Chevalier, adjoint au Maire - délégué au Sport et à la Jeunesse et M. Vladic, professeur de service et de commercialisation au lycée Émilie du Châtelet ont accueilli les bénévoles des associations serrisiennes.



Centre nautique intercommunal : c'est pour bientôt !

Attendue avec impatience par tous les valeuropéens, le centre nautique intercommunal du Val d'Europe devrait ouvrir ses portes au 1^{er} semestre 2012. Situé à Bailly-Romainvilliers en lisière de Serris, ce complexe aquatique a été réalisé dans une démarche environnementale par le SAN du Val d'Europe et sera géré par la société Carilis.

D'une surface de 3 800 m², le centre nautique offrira un éventail de possibilités d'utilisation pour tous les publics.

Il comportera :

- un grand bassin de natation de 525 m², avec 8 lignes de nage de 25 mètres. Il sera surplombé de tribunes pouvant accueillir 200 personnes lors d'événements sportifs.
- une pataugeoire et un bassin de loisirs et d'apprentissage de 250 m² destinés aux plus petits et aux débutants.
- un bassin de réception pour le toboggan et des plages intérieures.
- un espace dédié à la remise en forme et à la détente, avec sauna, hammam, jacuzzi et douches hydromassantes.
- des vestiaires, douches et sanitaires collectifs et individuels, avec casiers.

L'extérieur sera également aménagé et offrira un grand espace solarium et une aire de jeux pour les enfants.

Conçu par l'architecte Marc Mimram, ce bâtiment répond aux normes de haute qualité environnementale. Sa toiture

ondulée permettra un confort acoustique optimal tout en laissant passer la lumière naturelle.

Cette démarche environnementale est principalement ciblée sur le traitement et le recyclage de l'eau et sur l'économie d'énergie. Les eaux pluviales et les eaux de nettoyage seront recyclées et récupérées pour l'arrosage, après traitement par phyto-épuration (système d'assainissement par les plantes). Un traitement de l'eau à l'ozone permettra une utilisation minimale de chlore pour l'eau des bassins. Le chauffage et l'eau chaude seront assurés par l'énergie générée par le data center Antares/Natixis situé sur la ZAC du Prieuré. La chaleur dégagée par ces équipements informatiques sera collectée et redistribuée, limitant ainsi les émissions de CO₂.

L'accès au complexe aquatique, sera assuré par une voie de desserte (perpendiculaire à la RD406) qui sera aménagée en impasse, avec une piste cyclable sur l'accotement afin d'en faciliter l'accès. Le parking s'étendra sur 3 400 m² dont 100 m² réservés aux bus et 60 m² aux deux roues.

Ce centre aquatique se veut fonctionnel, écologique et esthétique. Destiné à tous, il sera amené à devenir un véritable lieu de loisirs et de détente.



Le centre commercial Val d'Europe et la Vallée Village s'agrandissent



Anicet FABRIANO

Maire Adjoint
Délégué
à l'Urbanisme,
et au Développement
Économique

Le centre commercial régional Val d'Europe a ouvert ses portes le 25 octobre 2000. Pôle économique majeur du nord de la Seine et Marne il reçoit près de 17 millions de visiteurs par an. La Commission Départementale d'Équipement Commercial a autorisé en septembre 2011 la SÉGÉCÉ à agrandir le centre commercial.

D'ici le premier semestre 2015 le centre commercial Val d'Europe s'étendra sur 87 588 m²! En effet, une extension de près de 21 000 m² a été engagée. Cet agrandissement d'un centre commercial au dynamisme économique reconnu confortera l'offre commerciale sur notre commune et permettra de continuer à dynamiser le centre urbain de la ville.

Une unité harmonieuse du site

L'extension prévue s'effectuera au nord, depuis l'arrière du bâtiment existant, jusqu'au cours du Danube. Cette extension sera effective grâce à une dalle de couverture qui recouvrera les voies SNCF. Cette extension sera perpendiculaire à la circulation principale du mail actuel. Vous y découvrirez une place ovale, couverte de verrières d'une surface de 2 400 mètres carrés qui accueillera une vingtaine de boutiques supplémentaires et une quinzaine de kiosques qui pourront être aménagés en espaces de restauration. **Cette extension s'intégrera parfaitement dans le site préexistant car elle aura exactement le même modèle architectural.** Une fois achevée, vous ne pourrez ainsi faire aucune différence entre ce qui a été construit en 2000 et son extension de 2015. La grande place intérieure sera aménagée dans un esprit jardin d'hiver et deviendra le nouveau point central du centre commercial.

Des capacités d'accueil adaptées

Afin d'absorber le flux de visiteurs engendré par l'extension, les accès au site seront dimensionnés pour garantir une circulation fluide. **Vous pourrez facilement accéder au centre commercial par le cours du Danube car de nouveaux accès piéton à la galerie marchande y seront réalisés via les nouveaux commerces.** Vous pourrez ainsi accéder au centre commercial par 3 accès piétons : à l'Est par la place de Toscane, à l'Ouest par la place d'Ariane et au Nord par le cours du Danube. Cela permettra ainsi le développement et l'animation des quartiers du lac, de la gare et du parc.

Un nouveau parking sera réalisé après la couverture du bassin situé au sud du centre commercial : 1 025 places nouvelles dont 305 couvertes seront créées, portant la capacité totale du parking à 7 425 places dont 70 places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Un projet respectueux de l'environnement

Le projet d'extension sera réalisé en tenant compte des grands enjeux du développement durable. Une charte de chantier vert est prévue et visera la limitation de la pollution des eaux et des sols ainsi que la quantité de déchets. Les commerçants seront

BILAN

de mi-mandat



2008 2011 2014

2008

2011

Aménagement - Urbanisme
Logement

2014

Une ville en développement...

EN ORANGE : NOS ENGAGEMENTS. EN NOIR : NOS ACTIONS.

Nos engagements : Nous poursuivrons notre développement avec les mêmes exigences. Dès 2008, nous négocierons une 4^e phase de développement avec l'État, la Région, le Département et la société Disney.

Nos actions :

- validé le projet de développement de la ville en Conseil Municipal en novembre 2008. Ce projet qui précise nos souhaits a été présenté à nos partenaires et aux habitants.
- renégocié le Projet d'Intérêt Général qui a été arrêté par décret en septembre 2010.
- commencé les négociations autour de la Phase IV ; elles portent notamment sur le poids de logements, leur répartition par type de logements et leur spatialisation ainsi que le nombre d'équipements.
- poursuivi les discussions dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, du Plan Local de l'Habitat et du Plan Local d'Urbanisme.



Nous développerons le quartier de l'Hôtel de ville.

- 662 logements ont déjà été livrés. Une résidence de tourisme de 200 logements sera livrée courant 2012.
- 250 m² de commerces ont été actés dans les constructions prévues cours de l'Elbe (premiers logements prévus pour 2015-2016).
- Des commerces ont déjà ouvert en face de l'Hôtel de Ville.
- Des équipements publics ont été réalisés : lycée Émilie du Châtelet, gymnase Olympique de Gouges, lac.
- L'architecte de la salle des fêtes a été choisi, la réalisation concrète des travaux n'a pas encore commencé.



Serris

2

2011

Nous serons vigilants dans l'application des nouvelles normes environnementales et nous lancerons la création d'un éco-quartier.

- Nous veillons au quotidien à l'application des nouvelles normes environnementales.

- Nous travaillons à l'élaboration d'un écoquartier à l'est du centre urbain dans la ZAC du Pré de Claye et dans la future ZAC de la Motte. **Cet éco quartier est l'un des axes majeurs de notre Agenda 21.**



À l'Ouest, en vis-à-vis du village, nous construirons un lotissement pavillonnaire ainsi qu'une extension de la zone de services du Bourg.

Le dossier de cette ZAC est à l'étude, la ville souhaite l'installation de logements et d'entreprises liées aux éco-activités ou à l'économie verte.

Le rythme de construction des logements ne devra pas être plus élevé que celui que nous avons déjà connu de manière à favoriser une bonne intégration des nouveaux habitants.

Au titre de la phase III, le rythme acté par la ville était de 150 logements par an en moyenne, avec des années pouvant porter jusqu'à 300 logements. **Le nombre de logements déjà livrés et celui de ceux programmés jusqu'en 2014 répondent à cette volonté.**

Et aussi

- **Ouverture d'un Hameau de l'Espoir.** En 2008, l'État a décidé d'installer pour 5 ans, à Serris un "Centre de stabilisation" pour des travailleurs pauvres. Afin de suivre au plus près l'évolution de ce projet, la ville a souhaité participer à son accompagnement. Dès l'origine de la mise en place du Hameau, une réflexion sur l'avenir a été lancée. Une sortie progressive des résidents a été actée et confirmée récemment par le Sous-préfet de Torcy.
- **Adhésion de la commune au système d'enregistrement "numéro unique"** de demande de logement locatif social permettant de délivrer au demandeur un numéro unique régional.

Une ville en développement...

*Aménagement - Urbanisme
Logement*

2011

Nous continuerons à défendre au SAN la notion de solidarité intercommunale. Nous exigerons l'application de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain sur chacune des communes.

Depuis 2008, les élus de Serris se sont fortement positionnés pour que la loi SRU soit inscrite au niveau du SAN (dans les contraintes du développement du Val d'Europe), et dans les conditions de réalisation de la nouvelle phase de développement, la **Phase IV**.

Continuer à réaliser 20 % de logements sociaux (loi SRU) dans toutes les opérations nouvelles d'urbanisme et géographiquement répartis sur Serris.

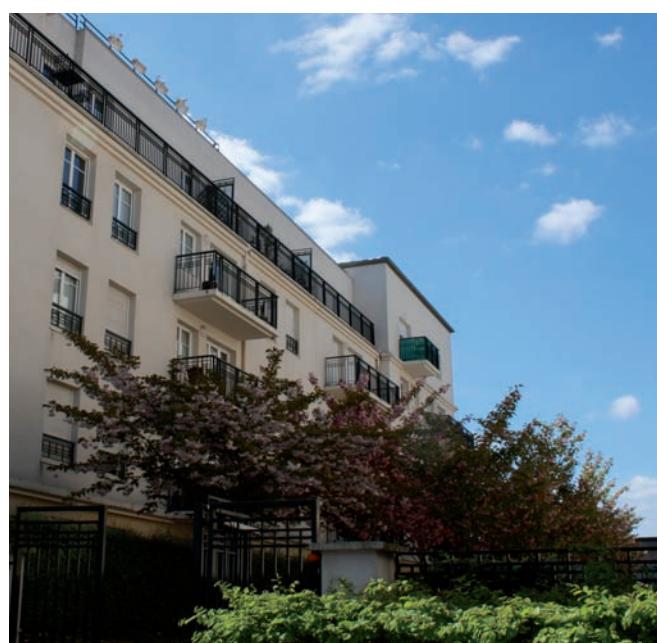
La ville de Serris respecte et respectera la loi SRU : le taux de logement locatif social, résidences comprises est de 22 % sur notre commune en 2011. **Nous avons également réalisé 38 nouveaux logements locatifs sociaux, et prévu** l'arrivée d'autres habitations à caractère social lors de la prochaine phase de développement.

Favoriser un véritable parcours résidentiel et respecter un juste équilibre entre les différents types d'habitats de manière à favoriser tant la diversité architecturale que la mixité sociale de notre population.

Depuis 2008 nous avons toujours œuvré à réaliser ce parcours résidentiel pour tous en :

- lançant un programme de 30 logements : 12 en accession, 10 en Pass Foncier subventionné par la ville et 8 en Prêt Locatif Social adapté aux personnes âgées.

- lançant un nouveau programme résidentiel de 30 logements bénéficiant des avantages de la location-accession Cours de l'Elbe.



Nous poursuivrons avec le SAN, les études relatives à la trame verte en favorisant les déplacements sécurisés en vélo ou à pied, entre les quartiers

La trame verte est en cours de réalisation ; l'ensemble de cette voie douce permettra de relier l'Hôtel de Ville au centre aquatique début 2012.

La commune participe aux **réflexions du schéma cyclable** du Val d'Europe.



Nous maintiendrons notre exigence de qualité et de création d'espaces verts dans les nouveaux quartiers.

L'EPA a réalisé sur Serris des **aménagements de très bonne qualité** comme cours de l'Elbe, cours des Scandinaves et cours du Rhin.

Et aussi

- En 2008, le Conseil Municipal a adopté une **motion affirmant que l'organisation du Grand Prix de France de Formule 1 au Val d'Europe à partir de 2010 est contradictoire avec le développement de notre ville et d'une Ecocité**. Nous avons la volonté d'offrir à nos concitoyens ce qu'ils sont en droit d'attendre c'est-à-dire un **cadre de vie de qualité**.
- **Étude sur la mise en accessibilité** des points d'arrêts des bus, du domaine public et du cadre bâti. Tous les handicaps sont pris en compte qu'ils soient moteur, visuel, auditif, mental ou cognitif. Le délai prévu pour la mise en œuvre effective de l'accessibilité est février 2015.

2008

2011

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2014

Mise en place de diagnostics énergétiques pour les véhicules municipaux et les consommations des bâtiments publics, (électricité, gaz, papier...).

Depuis 2008, de nombreux diagnostics ont été réalisés : parc automobile, performance énergétique, audit photométrique sur l'éclairage public, audit sur le tri sélectif, audit de nos bâtiments dans les domaines électriques et gaz.

L'ensemble de ces audits a déjà permis d'aboutir à des pratiques visant à diminuer les coûts de fonctionnement. Ainsi par exemple un **certain nombre de dispositifs ont été mis en place dans le gymnase Olympe de Gouges** (mise en veille des systèmes mécaniques de ventilation pendant l'inoccupation etc.) et une **politique d'économie sur les consommables informatiques** a été lancée.



Vérification, limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants...) pour préserver nos nappes d'eau souterraines.

Depuis 2008 la ville :

- s'est engagée pour la **préservation de la nappe phréatique** de Champigny par son adhésion au réseau Aquabrie.
- **n'utilise plus aucun pesticide.**
- **a mis en place la gestion différenciée des espaces verts,** nouveau mode de gestion plus écologique. Par exemple, l'utilisation du paillage organique permet de limiter les arrosages.



Et aussi

- Vote à l'unanimité, en conseil municipal le 26 avril 2011, d'une **motion contre la prospection des gaz de schiste** en France et plus particulièrement des huiles de schistes en Seine et Marne.
- **Bilan acoustique effectué à la Maison communale des Quatre saisons en 2009.**
- En juin 2011, prise de mesures au niveau de l'antenne relais située à proximité du groupe scolaire Jean de la Fontaine.

Une ville en développement durable

Nous continuerons à être vigilants sur l'entretien des bâtiments communaux et des voiries. Nous préserverons un paysage urbain propre et agréable afin de contribuer à l'image de la ville et à son attractivité économique et résidentielle.

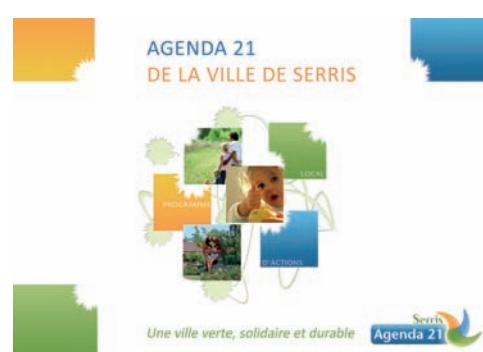
Pour développer notre commune, tout en préservant son patrimoine nous avons :

- mis en place un **programme d'investissement pluriannuel d'entretien** sur les bâtiments de plus de 6 ans. Par exemple : groupe scolaire Robert Doisneau en 2008, entretien de la toiture du groupe scolaire Jean de La Fontaine en 2009.
- **rénové la rue Émile Cloud** en 2009, le carrefour entre la rue de la Morte Payne et la rue de Saria en 2010.

Adaptation progressive de notre voirie communale avec de nouveaux revêtements de route plus écologiques. Sensibilisation régulière des Serrissiens, des entreprises, du personnel communal aux gestes écocitoyens.

Depuis 2008, une sensibilisation régulière est menée :

- auprès des **Serrissiens** au travers d'articles dans le magazine municipal, de réunions ou d'évènements (semaine du développement durable).
- auprès du **personnel communal** à travers la mise en place d'ambassadeurs du développement durable. Les services municipaux se doivent d'être exemplaires dans ce domaine.
- auprès des participants au concours des Maisons fleuries où le critère de développement durable est apparu dans la notation.
- auprès des services techniques qui ont testé de nouveaux revêtements écologiques, mais ceux-ci ne sont malheureusement pas encore assez performants pour être utilisés définitivement.



Dans le cadre de notre politique de développement durable, nous lancerons un agenda 21 communal.

Nous avons :

- en 2011, lancé notre **Agenda 21**, élément majeur de notre politique de développement durable. Il a été présenté aux Serrissiens et distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
- **dynamisé le développement durable dans les écoles.**
- étudié la création d'une maison du développement durable.
- travaillé avec nos partenaires sur la **préfiguration du transport en commun en site propre**.

Une ville pour tous

Nous maintiendrons, au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux Serrissiens, une capacité d'accueil au moins égale à celle que nous connaissons (15 %).

Nous avons ouvert notre 3^e structure Petite Enfance (Terre d'Éveil) en septembre 2009.

Nous continuons à garantir une capacité d'accueil au moins égale à celle de 2008 ; nous l'avons même augmentée en passant d'un taux de 14,93 % en 2008 à 16,80 % début 2012.



Et aussi

- Transfert des ateliers d'éveil du RAM et de la Ronde des Bébés à Terre d'Éveil.

- Optimisation de l'accueil ponctuel sur le Carrousel des Bébés. Une nouvelle organisation a permis de maintenir 15 places d'accueil 4 jours par semaine. Une évolution de la répartition des places d'accueil au Carrousel des Bébés a été mise en place : désormais sont proposées 10 places en ponctuel et 25 places en régulier. Cette nouvelle organisation, mise en place en septembre 2011, permet une évolution en fonction du besoin des familles et une optimisation du taux d'occupation.

- Expérimentation des "massages bébés" depuis juin 2010.

Il s'agit d'un accompagnement par un professionnel formé et certifié par l'association française de massage bébé, de parents amenés à masser eux-mêmes leur enfant de moins d'un an.

- Mise en place en 2011 de stages d'accueil pour les assistantes maternelles nouvellement agréées.

Ce stage, proposé sur la base du volontariat, permet aux assistantes maternelles nouvellement agréées d'être accueillies dans une structure municipale pendant une semaine pour une découverte de l'équipe de la Petite enfance et de ses pratiques.

PETITE ENFANCE

2011

2014



Nous examinerons en permanence les différents modes de gardes possibles, notamment dans le cadre de structures mixtes, publiques et privées. Nous mettrons en place de manière systématique le prêt de jeux éducatifs pour les assistantes maternelles.

Nous avons :

- relancé les prêts de jeux en octobre 2010.
- maintenu 1000 euros par an pour l'achat de jeux pour le prêt en direction des assistantes maternelles, 1^{er} mode de garde en Seine-et-Marne.
- mis une auxiliaire de puériculture à disposition du Réseau des Assistantes Maternelles Intercommunal.
- soutenu l'ouverture, en 2009, d'une crèche privée bilingue de 55 places à destination des entreprises ou des particuliers au Forum du parc.

Serris
Val d'Europe

Petite Enfance

Catalogue
jeux et jouets



2008

2011

Enfance-Enseignement

2014

Nous continuerons d'accompagner notre développement en veillant à la construction des équipements scolaires correspondant à l'augmentation de notre population. En collaboration avec les parents et les enseignants, nous nous attacherons à garder la stabilité des périmètres scolaires.

Nous avons :

- maintenu les périmètres scolaires.
- organisé, 2 fois par an, des rencontres avec les parents d'élèves élus, les directeurs d'écoles et l'inspecteur de l'Éducation nationale de la Circonscription du Val d'Europe pour étudier la situation des effectifs et des périmètres scolaires.
- étudié, en lien avec l'accueil de nouvelles familles, la construction d'un 5^e groupe scolaire dans l'écoquartier.



Nous renforcerons nos partenariats avec les écoles, les établissements d'enseignement secondaire et supérieur.

Pour renforcer ce partenariat, nous avons :

- développé les relations et le partenariat avec les écoles maternelles et élémentaires afin de prendre en compte la globalité de la journée de l'enfant (accueil périscolaire, temps scolaire, temps du midi).
- organisé les animations ludiques de la semaine du développement durable en complémentarité avec les actions pédagogiques des enseignants.
- participé aux conseils d'écoles, aux CESC (Conseil d'éducation à la santé et à la citoyenneté) et aux conseils d'administration des collèges et du lycée.



Nous organiserons systématiquement des actions de prévention en milieu scolaire.

Nous avons organisé des actions de prévention routière avec l'appui de la police municipale.

Une ville pour tous

Nous développerons les liens entre établissements avec l'organisation de rencontres sportives et culturelles. Nous nous engagerons dans un projet d'accompagnement à la scolarité avec le collège de Serris.

Depuis 2008 nous avons :

- mis en place avec le collège, l'**accompagnement éducatif sportif** avec la création de Classes à Horaires Adaptées en football et en handball.
- favorisé l'utilisation des salles sportives pour les écoles.
- soutenu les séances de sport encadrées par les éducateurs sportifs du SAN à destination des CE2, CM1 et CM2.
- proposé des activités culturelles spécifiques, pertinentes et enrichissantes.
- attribué des subventions au collège Madeleine Renaud pour le soutien du Projet Olympio.



Accompagner tout développement par de nouvelles structures enfance-jeunesse de manière à garder le même niveau de service.

Nous avons :

- lancé les travaux d'**agrandissement du Groupe Scolaire Henri Matisse** avec la construction d'un bâtiment dédié au périscolaire en 2011.
- étudié avec nos partenaires les **conditions d'ouverture d'un nouveau centre de loisirs**.
- programmé un équipement jeunesse dans le centre urbain pour accompagner l'augmentation de ce public.

Et aussi

- Modifications des principes régissant les dérogations scolaires liées à l'âge pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans.
- Vote en 2009 par le Conseil municipal d'une **motion en faveur d'une ouverture de classe à Matisse : ouverture qui s'est concrétisée**.
- **Classe mobile :**
Étude et analyse d'un projet de remplacement de la salle informatique Henri Matisse par une classe mobile.

Une ville pour tous

Nous compléterons ces actions par des activités hors temps scolaire pour accompagner les enfants.

Nous avons :

- mis en place des **réunions régulières avec les représentants de parents élus** pour évoquer les questions périscolaires en transversalité.
- **organisé des conseils périscolaires**, qui se réunissent 3 fois par an depuis 2009 pour accompagner les parents, leur expliquer nos actions et échanger avec eux sur les résolutions de problèmes pratiques.
- organisé, depuis 2011, une cérémonie de remise de dictionnaires aux CM2.
- développé des **actions de prévention menées pendant le temps scolaire** ; semaine du développement durable, exposition des Droits de l'Enfant et semaine du goût.



Développer les sorties de proximité avec l'utilisation de minicars communaux.

Nous avons organisé de **nombreuses sorties aux alentours de la commune** (visite de la cueillette de Chanteloup, piscine de Lagny, accrobranche, etc.) ou lors des nuittées ou des mini séjours d'été.

Pour ces sorties, les centre de loisirs, le club pré-ados et l'espace Jeunes Les Semailles **utilisent régulièrement les minibus municipaux financés par de la publicité**.



Enfance-Enseignement



Associer étroitement les familles à la vie des centres de loisirs, aux activités péri-scolaires, à la restauration et développer chez l'enfant le respect de la citoyenneté et du partage.

Pour impliquer les parents aux temps extrascolaires, nous avons :

- organisé des **réunions d'information** à l'attention des parents dont les enfants fréquentent les activités périscolaires pour qu'ils puissent connaître le fonctionnement de ces activités.
- mis en place des **réunions de concertation** proposées aux représentants de parents d'élèves élus et de parents volontaires afin de mettre tout en œuvre pour l'éducation de l'enfant.
- organisé des soirées réunissant les parents et le personnel des centres de loisirs pendant l'été.
- installé des **boîtes d'expression** à disposition des parents dans chaque centre de loisirs, pour que tous les parents puissent d'exprimer, même en dehors des fréquentes réunions.
- maintenu les **commissions menus** qui réunissent les parents, les agents de restauration, les animateurs et qui prennent en compte les retours des enfants sur la qualité des repas servis.
- organisé, en novembre 2011, un **moment de convivialité** pour réunir tous les coéducateurs autour du thème primordial pour la commune : l'enfant.

Dans le cadre du Centre Social Intercommunal (CSI) avec l'appui du SAN, nous mènerons une action de soutien à la parentalité.

Nous avons :

- créé, en 2010, un **réseau informel** composé des enseignants, de l'Inspection académique, de la maison des Solidarités, du CCAS et des animateurs de la ville.
- organisé des **expositions sur les Droits de l'Enfant** à l'Hôtel de ville, au CSI et dans les centres de loisirs.
- intégré la réflexion sur l'aide à la parentalité dans l'étude sur le **Projet Éducatif Local**.

Renouveler notre contrat Enfance avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Nous avons :

- engagé un partenariat avec la CAF de Seine et Marne.
- renouvelé la convention d'objectifs et de financement du contrat enfance jeunesse en décembre 2010, pour la période 2010-2013.

Finaliser avec tous les acteurs liés à l'enfance la création d'un "Contrat Educatif Local" portant sur le sport, la culture, les loisirs, le périscolaire, la restauration et l'accompagnement scolaire.

Nous avons commencé une étude sur la refondation du Plan Éducatif Local et de sa déclinaison sous la forme d'un Contrat Éducatif Local pour une mise en œuvre fin 2012.

Favoriser les échanges intergénérationnels.

Nous avons organisé de nombreuses animations (Carnaval, semaine du développement durable, Droits de l'Enfant) à destination de tous les Serrisiens et donc de toutes les générations.

En vue de développer davantage ces animations, nous avons étudié la mise en place d'animations estivales (contes, jeux de société,...) à destination des Serrisiens présents sur la commune pendant l'été 2012.

Nous avons également mis en place des passerelles entre les centres de loisirs et les crèches ou le Club-préados.



Une ville pour tous

Inciter les enfants et les jeunes à s'impliquer davantage dans les structures d'échanges et de décision qui les concernent.

Depuis 2008 nous avons :

- mis en place systématiquement dans nos structures enfance-jeunesse, des temps d'échanges sur les choix d'activités de loisirs.
- établi une organisation où **ce sont les enfants et les jeunes qui conçoivent et organisent les projets** en collaboration avec les animateurs, dans une réelle démarche de participation citoyenne active.



Et aussi

• **Restauration scolaire et éducation nutritionnelle :**

Un élément bio (entrée ou plat ou laitage ou dessert) est présent une fois par semaine (soit un repas complet par mois). Des actions d'éducation nutritionnelle, des actions de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire, mais aussi corporelle vont également être instaurées en 2012.

• **Fidélisation et formation des animateurs :**

La ville de Serris a lancé une procédure de pérennisation des postes d'animateurs. Des postes permanents ont été créés en remplacement de postes vacataires ce qui a permis d'offrir des contrats plus stables aux animateurs, de les fidéliser, de leur offrir des formations et ainsi améliorer la qualité des temps périscolaires.

• **L'action éducative :**

Le regroupement des services Enfance, Enseignement et Restauration scolaire, Jeunesse, et Sport dans un département Action Éducative en 2011 est né de la volonté de considérer la journée de l'enfant dans sa globalité, que ce soit dans le temps scolaire ou périscolaire.

Une ville pour tous

Création dans le centre urbain d'un nouveau lieu de rencontre et d'activités pour les jeunes.

Depuis 2008 nous avons :

- lancé l'étude d'implantation de ce lieu d'accueil qui sera situé dans le centre urbain, à proximité de la future salle des fêtes.
- commencé la réflexion avec nos partenaires sur la création d'un Bureau d'Informations Jeunesse qui serait situé dans la future structure jeunesse.

Renforcement de la coopération avec le collège et le lycée.

Cette coopération s'est exprimée à travers :

- l'organisation de **nombreuses opérations avec le soutien du collège et du lycée** : opération de dépistage menée en mai 2011, concert solidaire proposé en octobre 2011 à la Ferme des Communes.
- la mise en place une **permanence des animateurs jeunesse du club préados**, depuis septembre 2011 une fois par semaine au **collège**.
- la création d'une classe Sports Études au lycée, en septembre 2012.



Encourager nos jeunes à être davantage acteurs que consommateurs de services. Les inciter à être producteurs de projets afin de les mettre plus aisément en situation d'expérimentation active. Elargir leur participation à d'autres structures communales ou intercommunales. Éveiller leur sens de la curiosité et de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles ou artistiques, telle serait la seconde étape d'une action déjà engagée en faveur d'une Jeunesse qui évolue dans un contexte de mutation urbaine.

Nous avons

- mis en place un projet de service qui répond pleinement à cette exigence de **responsabilisation et de participation des jeunes**.
- accompagné l'organisation de nombreuses actions qui permettent de responsabiliser les jeunes au quotidien.
- accompagné, en 2010 et en 2011, les jeunes qui ont monté **des actions culturelles** afin de soutenir l'épicerie solidaire.
- organisé, en mai 2011, un dépistage des Infections Sexuellement Transmissibles.
- mis en place, en 2010 et 2011, un séjour estival conçu par le service jeunesse ; **les participants ont travaillé aux services techniques de la ville pour financer une partie de leurs vacances**.
- soutenu, lors de la foire aux greniers 2011, certains adhérents de la Maison des Jeunes qui ont tenu une buvette afin de **pouvoir financer un mini séjour à l'étranger**.

JEUNESSE - AÎNÉS

2011

2014

Aide au passage du BAFA.

Nous accueillons des stagiaires BAFA et les rémunérons (ce qui n'est pas obligatoire) afin qu'ils puissent financer leur stage de perfectionnement, dernière étape du BAFA.



Construire des logements non médicalisés (résidences services) adaptés aux personnes âgées.

Depuis 2008 nous avons :

- soutenu la construction de logements pour personnes âgées indépendantes au lieu-dit "La Ferme des Célestins" dans le cadre d'un programme mixte.
- commencé les analyses pour un éventuel nouveau programme mixte route de Meaux.



Accueillir sur Serris une résidence médicalisée pour personnes dépendantes.

Un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de 92 lits ainsi qu'un Institut de soins de suite (ISS), se sont installés en mars 2009, cours du Danube.

Serris

La poursuite d'une programmation de spectacles pour tous les âges et tous les goûts.

La Ferme des Communes propose avec succès :

- une **programmation culturelle pluridisciplinaire** (conférences sur l'art moderne, spectacles d'humour, spectacles jeune public et très jeune public, théâtre décliné sous toutes ses formes) pour satisfaire tous les goûts.
- une **variété des spectacles** s'adressant à toute la population toutes les générations, en jouant sur un panel d'émotions (humour, comédie, drames ou traitant des thèmes d'actualité).

La poursuite d'actions culturelles dans les structures scolaires.

Des actions culturelles sont reconduites dans une école différente chaque année :

- initiation théâtre **au sein des écoles primaires**.
- initiation modelage sculpture **au sein des écoles maternelles**.
- atelier théâtre **au collège Madeleine Renaud**.
- **réflexion sur des actions ponctuelles au lycée Émilie du Châtelet** qui se traduiront par des projets autour du théâtre, d'auteurs, de l'écriture...

Depuis 2008, la municipalité offre à l'ensemble des enfants de primaire de Serris la possibilité d'assister à des spectacles à la Ferme des Communes lors de séances qui leur sont spécialement réservées.

La réhabilitation et l'aménagement de bâtiments dans l'enceinte de la Ferme des Communes pour offrir des lieux plus adaptés à la pratique d'activités culturelles.

Nous avons :

- organisé, au printemps 2010, une **concertation avec les associations** pour diagnostiquer les besoins des futurs utilisateurs.
- lancé l'**étude de ce projet** qui permettrait de regrouper dans un même lieu et dans des locaux fonctionnels toutes les disciplines artistiques dispensées par les associations culturelles.
- étudié une **recherche de financement** via le montage d'un contrat régional et au travers d'une aide du SAN du Val d'Europe.
- étudié l'implantation d'une maison du développement durable dans ce complexe.

Un soutien renforcé aux associations et un partenariat, déjà initialisé lors du mandat précédent.

Depuis 2008 nous avons :

- maintenu notre soutien logistique et financier aux associations culturelles, élément essentiel de la vie de notre commune
- consenti un effort financier conséquent pour l'**École de musique** afin de permettre à l'association de perdurer.
- développé un partenariat entre la ville et certaines associations culturelles pour **animer les stages sport et culture** qui sont proposés aux jeunes durant la période des petites vacances scolaires (novembre, février et printemps).
- instauré un partenariat entre le service culturel et les associations d'arts plastiques de la ville, afin d'organiser chaque année en juin, une grande **exposition d'arts plastiques**, au sein de la Ferme des Communes.

Une ville dynamique



Et aussi

- **Création d'un festival jeune public**

La première édition a eu lieu en mai 2011 : des spectacles ont été présentés sur les cinq communes. La fréquence de ce festival est en cours de réflexion au SAN : il sera reconduit en 2012. Le pilotage de l'opération est géré par File 7. La conception du projet tant artistique que technique est un travail collégial en partenariat avec les techniciens culturels des cinq communes du Val d'Europe.

Une ville dynamique

SPORT

2011

Construire grâce au SAN un nouveau grand gymnase pouvant répondre aux besoins du sport scolaire (en particulier pour le lycée de Serris), aux besoins d'associations dont le niveau de jeu ne cesse de croître, (le hand au niveau pré national...).

En 2011 nous avons ouvert le **gymnase Olympe de Gouges**, situé au cœur du centre urbain. Ce 2^e gymnase de la commune peut accueillir 1 000 personnes en tribunes et répond aux besoins des associations et du lycée. Gage de la réussite de son architecture, ce nouvel équipement a séduit François Ozon qui choisi notre gymnase pour tourner des scènes de son prochain long métrage.



Accompagner la formation des cadres et des acteurs associatifs (bénévoles, pratiquants) qui s'investissent dans l'encadrement des jeunes.

Depuis 2008 nous avons :

- incité avec succès les associations à former leurs éducateurs et à professionnaliser leur encadrement dans le cadre des rendez-vous annuels d'études des demandes de subventions de fonctionnement ; par exemple, le RCS a reçu l'Éthique d'or des instances fédérales en 2009.
- élaboré une politique de subventionnement aux associations dites Élite (qui évoluent en compétition au niveau national) pour accompagner la progression de ces associations.
- édité une charte de l'éthique sportive qui a été signée par toutes les associations sportives.

Accompagner les personnes handicapées afin que le handisport puisse être pratiqué couramment.

Nous avons :

- accueilli depuis deux ans une compétition de tennis de table en sport adapté au gymnase Éric Tabarly.
- recensé les équipements et réalisé une identification des besoins afin de créer des sections handisports dans le cadre de l'agenda 21 de Serris.
- mis à disposition, depuis septembre 2009, une salle de réunion pour le Comité Départemental Sport Adapté de Seine et Marne.
- intégré l'accompagnement du handisport dans la charte communale du Sport.

SPORT

2011

Permettre à toutes les familles serrisiennes une pratique sportive ludique, de loisirs ou de compétition. Dans ce sens, notre école des sports "Planète Sports" développera ses stages tant pour les jeunes que pour les adultes.

Nous avons développé une pratique sportive pour tous en :

- ouvrant le gymnase Éric Tabarly pendant les vacances scolaires pour une pratique sportive libre des Serrisiens souhaitant faire du sport en loisirs hors entraînements sportifs.
- développant des partenariats associatifs sur les stages Planète Sport afin de faire découvrir les activités associatives communales aux jeunes.
- créant **Planète Sport Adulte** en septembre 2010 pour proposer de façon hebdomadaire la pratique d'une activité multisports.



Encourager les activités nautiques de tous âges et l'apprentissage de la natation des enfants grâce à la future piscine intercommunale.

En attendant l'ouverture de cet équipement prévu au premier semestre 2012, nous avons :

- étudié les conditions de reprise de la natation par les écoles élémentaires.
- étudié la mise en place de l'activité natation dans les stages Planète Sport et dans l'**École Municipale des Sports**, en fonction des possibilités qui nous seront offertes par le gestionnaire de l'équipement.
- exprimé la volonté de permettre à l'ensemble des CM2 de participer à l'apprentissage de la natation.
- souhaité la mise en place d'activités bébés nageurs.

Et aussi

• Délocalisation du terrain de mini-moto éducatif :

Ce réaménagement d'un terrain provisoire à 500 mètres environ au nord du précédent a été rendu nécessaire par la construction du nouveau centre nautique intercommunal et par la réalisation du bassin d'eau pluviale n°9. La ville soucieuse de la continuité de cette activité, tout en prenant en compte les éventuelles gênes pour le voisinage, a facilité l'installation de cette nouvelle structure en réalisant notamment en mai 2011 une étude d'impact. Afin d'atténuer les niveaux sonores générés par la pratique, des merlons de terre ont été installés sur toutes les largeurs et longueur du terrain côté habitation. Pour améliorer ce dispositif anti bruit déjà performant, des plantations ont également été prévues. À terme, un terrain permanent est prévu dans la ZAC du Couterinois.

Nous conforterons et développerons les manifestations existantes.

Nous avons pérennisé les manifestations proposées qui touchent toutes les tranches d'âges (bal du 14 juillet, fête de la musique...) et rencontrent un succès croissant et également créé de nouvelles animations comme les rencontres autour du livre ou de la BD.

**Nous avons déjà prévu la construction d'une salle des fêtes pour répondre à nos besoins actuels et futurs avec une capacité de 500 places assises.**

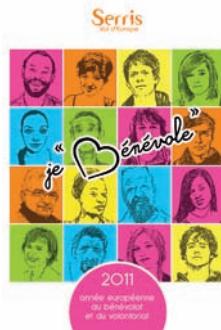
L'étude de la salle des fêtes est déjà bien engagée : notre objectif est de réaliser, dans le centre urbain, en face du gymnase Olympe de Gouges, une salle plurivale permettant l'accueil de manifestations festives de moyenne et grande ampleur.

Nous avons déjà **choisi l'architecte** : le parti architectural souhaité prend en compte sa situation géographique lui permettant de pouvoir si nécessaire fonctionner avec le gymnase. Un soin tout particulier a été porté sur l'acoustique. La disposition des jardins et accès a été également actée en ce sens.

La livraison de cet équipement est liée au calendrier du SAN.

Nous continuerons à soutenir et valoriser le travail des bénévoles.**Nous avons :**

- organisé une soirée spécifique de valorisation du bénévolat en novembre 2011 pour mettre en avant les membres des associations.,
- créé et distribué un livret du bénévolat à cette occasion, afin de les aider dans leurs démarches.
- réalisé des portraits de bénévoles, notamment associatifs, dans le Serrisien.

**Mise en place d'un partenariat avec les pompiers pour développer le bénévolat et passer son brevet de premiers secours.****Depuis 2008 nous avons :**

- donné la possibilité, aux bénévoles des clubs sportifs de pouvoir **passer gratuitement leur brevet de premiers secours** (PSCA, ex AFPS).
- prévu une formation pour l'utilisation des défibrillateurs par les bénévoles.

Une ville dynamique**Amplifier l'action du Centre Social Intercommunal par un nouvel équipement qui comportera aussi un espace communal dédié aux associations socio-culturelles de Serris présentes et futures.**

Le nouveau **Centre Social Intercommunal (CSI)** a ouvert ses portes en décembre 2009.

La **salle**, située au 1er étage du CSI est gérée par la Ville. Nous la mettons à disposition de partenaires et d'associations.

Nous lancerons une étude et un chiffrage pour organiser le jumelage de Serris avec d'autres villes.

Depuis 2008 nous avons commencé la réflexion sur le type de jumelage souhaité : un jumelage traditionnel ou une coopération internationale.

**Nous voulons que l'intercommunalité ne soit pas la simple addition des intérêts individuels de chaque commune mais qu'elle soit porteuse de projets d'intérêt général apportant de la cohérence à notre bassin de vie.**

Nous souhaitons vivement une mutualisation de certaines actions. Ainsi nous avons été à l'origine du projet de **création d'une épicerie solidaire aidée par le SAN et gérée par l'association l'Oasis**.

Une ville sereine

PRÉVENTION- SÉCURITÉ

2011

2014

Augmenter les effectifs au fur et à mesure de notre évolution démographique.

Depuis 2008 nous avons recruté un agent de terrain supplémentaire à la Police municipale (5 en 2008 - 6 fin 2011).

Renforcer les rondes et la présence le soir et le week-end.

Depuis 2008 nous avons :

- augmenté les amplitudes horaires de présence de la Police municipale qui s'étendent maintenant de 8h00 à 20h30 ou 22h30 selon la saison.
- étendu la présence de la police municipale qui est également présente les samedis, lors de manifestations et le premier dimanche de soldes.
- développé le nombre d'opération tranquillité vacances.

Développer les actions de prévention dans les écoles en liaison avec les passages des différents brevets de sécurité routière.

Nous avons :

- dispensé des cours de sensibilisation dans des classes de CM1/CM2 à Robert Doisneau grâce à l'agent de Police Municipale, Moniteur de prévention routière.
- sélectionné un élève de CM1 par établissement scolaire, en 2010 et 2011, afin de participer au Challenge routier inter Val d'Europe organisé en collaboration avec la Police Nationale de Chessy.

Participer à initier une politique de sécurité intercommunale.

Le Maire de Serris a demandé officiellement au Président du SAN d'initier une politique de prévention et de sécurité intercommunale et a obtenu un accord de principe du SAN.



Développer la prévention des conduites à risques des adolescents.

Depuis 2008 nous avons développé le Conseil Communal de Veille de la Prévention de la Délinquance.

Le Maire réunit tous les six mois au minimum, un conseil communal de prévention de la délinquance. Coprésidé par la Commissaire de la Police Nationale, cette instance, unique sur le Val d'Europe réunit un grand nombre de partenaires afin de faire un point de la situation et de prendre si nécessaire des mesures adaptées. L'objectif n'est pas uniquement ciblé sur la conduite à risques des adolescents mais cette thématique fait partie des points traités.

Et aussi

• Actions de prévention routière en direction des aînés

À l'initiative de la commune, 23 participants ont assisté, en juin 2009, à une intervention réalisée par un formateur délégué de l'Association Prévention Routière en présence d'un agent de notre police municipale.



L'installation de l'Hôpital de Jossigny, en lisière du boulevard circulaire, nous permettra de renforcer notre économie locale.

L'Hôpital de Lagny sur Marne se délocalise complètement et se développe sur 75 000 m² pour constituer à Jossigny, l'Hôpital de Marne la Vallée. Lors de son ouverture prévue au cours du premier semestre 2012, il aura une capacité de 460 lits puis à terme de 600 lits. Il offrira 10 blocs de chirurgie, une IRM, 2 scanners et une maternité.

Une nouvelle voie, le cours de la Gondoire, sera ouverte entre l'Hôpital et le boulevard circulaire en prolongement du cours du Danube. Il permettra aux visiteurs et aux salariés de l'Hôpital de profiter facilement de nos structures commerciales.

Nous serons vigilants quant à la poursuite du développement de la ZAC du Prieuré, située au sud du village.

La ZAC du Prieuré, appelée aussi Parc International d'Entreprises, est destinée à l'accueil d'activités. Installée sur le territoire des communes de Serris et de Bailly Romainvilliers, cette ZAC a une surface d'environ 180 hectares dont un tiers est situé à Serris. Il reste environ 9 hectares à commercialiser à Serris.

La ZAC du Prieuré s'est fortement développée et continue sa progression avec :

- **Le Forum I**, créé en 2009 et qui se compose d'un pôle de services de 4 400 m² avec une crèche privée, un restaurant inter entreprises, un centre de sport et des commerces.
- **le Forum II** dont la livraison est prévue pour début 2012 et qui accueillera des commerces et des services ainsi que la médecine du travail SIMT.
- **Arlington Square** : Il s'agit d'un ensemble de quatre immeubles indépendants de 1 800 m², actuellement occupés par le centre d'affaires Regus, Still, Henkel, et la CCI (dans l'attente de la finalisation de son nouveau siège départemental).
- **le Parc Faraday**, la future pépinière d'entreprises du SAN qui pourra accueillir en 2012 une trentaine de nouvelles entreprises tertiaires. Un expert comptable et la Fiduciaire de la Brie sont déjà installés dans deux autres bâtiments.
- les 7 000 m² d'activités et de bureaux du **Techniparc**.
- l'installation de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** qui ouvrira en 2012.
- l'installation prévue du siège social de la **Grande Récré Ludendo**.
- l'implantation du **centre de traitement informatique de données bancaires de la Banque de France**.



Nous continuerons à participer au développement économique du Bourg avec la création de marchés thématiques.

Nous avons :

- accompagné et fortement soutenu un marché qui s'est malheureusement arrêté faute de suffisamment de clients.
- **participé à la redynamisation des commerces du Bourg** en les accompagnant dans leur implantation sur la commune et en étant un relais pour les associations de commerçants.
- mis en place une **signalisation spécifique des commerçants** du Bourg afin de leur donner plus de visibilité,
- organisé un marché des saveurs place de Saria.
- **soutenu**, en 2011, en partenariat avec l'association des commerçants du Bourg, des **stands d'animation pour la fête de la musique**, un point de vente de fleurs devant le cimetière le jour de la Toussaint et **un marché de Noël**.



Nous poursuivrons notre politique d'indépendance et de diversification de nos ressources financières.

Nous sommes très attachés à ce que le rythme du développement résidentiel soit conditionné au développement économique.

Le **centre commercial** a prévu une **extension de 20 000 m²** au Nord par une couverture de la voie de TGV. Elle devrait être achevée en 2015.

Afin de ne pas dépendre entièrement des ressources du centre commercial, nous avons étudié le développement de nos Zones d'Aménagement concerté (ZAC).

Ainsi, une concertation sur la **ZAC du Couternois** a été lancée en décembre 2009. Nous souhaitons dédier ces 67 hectares à l'**économie verte et/ou à des activités de la filière éco responsable**.

Le **développement des 19 hectares de la ZAC des Gassets** est envisagé dans le cadre de la phase IV du développement du territoire. Elle doit accueillir des bureaux et des activités sur 100 000 m². Ce projet comprend également des résidences de logements pour étudiants et une **extension du centre commercial de 50 000 m²**.

Une ville attractive

En étroite collaboration avec nos partenaires publics et privés, notamment le SAN, l'EPA et Disney, nous favoriserons l'installation tant de commerces de proximité que de PME et de grandes entreprises.

Depuis 2008 nous avons :

- optimisé les échanges d'informations avec nos différents partenaires (CCI, CMA, Seine et Marne Développement).
- participé à la réalisation d'un questionnaire (SAN/CCI) sur le commerce de proximité afin de faire un état des lieux et une analyse des besoins sur l'ensemble du Val d'Europe.
- institué un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux et créé un périmètre de sauvegarde du commerce afin de favoriser le développement de commerces de proximité,
- accompagné la relance de l'association des commerçants du Bourg.
- mené une réflexion avec l'association des commerçants de la place de Toscane,
- assuré la prospection, la proposition et le suivi d'implantations d'entreprises, toujours pour favoriser notre économie locale,
- accompagné des commerces et des nouvelles entreprises dans leurs démarches pour favoriser leur implantation sur la commune.



La création de nouveaux logements sera conditionnée à l'existence d'un équilibre entre emploi et habitat.

Nous avons sans cesse :

- rappelé à nos partenaires cette condition incontournable que nous avons défendue dans notre projet de ville et dans les négociations de la phase IV.
- soutenu les futures extensions du centre commercial et le développement de nos ZAC qui participent pleinement à cette recherche d'équilibre emplois/habitants.

ÉCONOMIE

2011

Nous assurerons aussi la maîtrise de nos dépenses en gardant des services proportionnés à notre population.

Depuis 2008 nous avons :

- poursuivi nos efforts de gestion de manière à contenir nos dépenses de fonctionnement
- maintenu le bon niveau de service que nous offrons, tout en intégrant l'accueil de nouveaux Serrisiens.

Nous maintiendrons une fiscalité modérée en favorisant le développement d'activités (ZAC du Prieuré), de résidences hôtelières, de bureaux et de commerce (Castorama, agrandissement du Centre Commercial).

Une crise économique et financière mondiale est apparue à l'été 2008, après l'élaboration de notre programme de mandature. Ainsi, après avoir fait appel à notre fonds de roulement pour rééquilibrer nos budgets prévisionnels et après 8 ans sans augmentation d'impôts locaux sur les ménages, nous avons été contraints de faire évoluer en 2011 notre fiscalité. Pour autant, eu égard aux faibles bases, la fiscalité reste modérée par rapport à d'autres communes. Cette année, un deuxième temps de crise est apparu avec des conséquences immédiates sur la loi de finances 2012. Des mécanismes de solidarité généralisée auxquels nous devrons participer diminueront nos recettes.

Cependant, grâce à notre bonne gestion, nous avons un faible taux d'emprunt communal, une faible charge de la dette et aucun emprunts toxiques. Cela nous permet de continuer à assurer des services municipaux de qualité.



Et aussi

• Ouverture dominicale de Castorama

Le Conseil Municipal a soutenu, à deux reprises, à l'unanimité, la demande de dérogation au repos dominical formulée par Castorama Val d'Europe. Un arrêté préfectoral autorisant cette ouverture pendant au moins un an vient d'être signée.

2008

2011

*COMMUNICATION
ET NOUVELLES TECHNOLOGIES*

2014

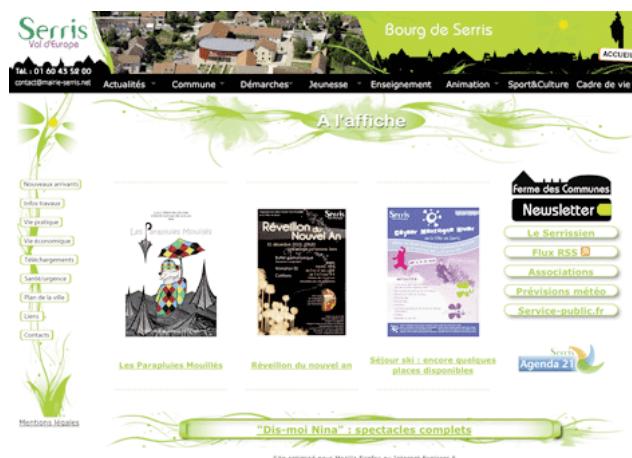
Lancement d'une lettre électronique hebdomadaire d'informations municipales envoyée par courriel.

En 2008 nous avons lancé la newsletter de Serris. Elle est envoyée à plus de 800 abonnés, avec une fréquence minimum de diffusion hebdomadaire.

Mise en place de l'e-administration, c'est-à-dire le transfert sur internet de nombre de démarches.

Nous avons :

- étudié la mise en œuvre d'un **portail Web** permettant aux familles une **gestion à distance et sécurisée de leur compte famille** : inscription aux activités périscolaires, règlement en ligne, etc. Ce portail sera opérationnel dès 2012.
- analysé la mise en œuvre de **Maëlis Web** qui permettra dès 2012 une liaison directe entre les centres de loisirs et le service Maëlis et **contribuera à optimiser l'accueil des enfants.**



Enrichissement et développement des fonctions interactives de notre site internet : remplir des formulaires d'inscriptions en ligne, retransmission des Conseils Municipaux...

Nous avons :

- **doublé la capacité d'hébergement du site**, pour permettre de télécharger des documents d'informations (magazine municipal, programme culturel, agenda 21 local, compte rendu de Conseils Municipaux...).
- **développé la mise à disposition de différents formulaires** ; nouveaux arrivants, opérations Tranquillité Vacances, inscription au concours des maisons fleuries, inscription à la newsletter, formulaire de contact, etc.
- **inséré différents modules** ; déplacements en transport en commun, trafic en Île de France, covoituring.

Toutefois un certain nombre de démarches administratives de type état civil, élection, régie... ne peuvent être déployées à ce jour par souci d'incompatibilité technique avec les services de l'État (préfecture).

Une ville qui communique

Création de guides thématiques (petite enfance, sports, solidarité...)

Depuis 2008 nous avons créé :

- des plaquettes de présentation pour les associations sports élite afin de soutenir nos associations dans la recherche de partenaires.
- une plaquette des actions de la ville en faveur des assistantes maternelles.
- des fiches **Petite Enfance** présentant le service, les équipements et les partenaires.
- un guide de conseils dans les démarches pour les acteurs économiques.



Renforcement du réseau d'affichage pour les informations associatives et municipales.

Nous avons effectué un état des lieux de l'état et de la pertinence des emplacements afin de pouvoir remplacer les panneaux actuels et améliorer leur implantation.

Des panneaux électroniques d'informations seront progressivement installés aux points stratégiques de la commune.

Depuis 2008 nous avons analysé les capacités techniques des panneaux que nous souhaitons, la pertinence de leurs emplacements, etc. **3 panneaux électroniques devraient être ainsi installés.**

Et aussi

• **SMS**

Depuis juin 2010, la commune envoie des SMS pour informer les parents (par exemple lors de perturbations de services). Ce nouveau moyen de communication permet une très grande réactivité.

• **Marché d'impression**

L'impression du magazine municipal Le Serrissien est réalisée sur du papier recyclé depuis décembre 2010, à un tarif avantageux grâce à la passation d'un marché public.

• **Création d'une médaille de la ville**

Elle a pour but d'exprimer la reconnaissance de la commune aux personnes serrisiennes ou non serrisiennes qui contribuent, ou ont contribué, d'une manière particulièrement valorisante à son dynamisme et à son rayonnement, ou qui ont eu des actes de bravoure. Elle peut également être remise à des hôtes de marque, que la ville de Serris s'honneure de recevoir.

également impliqués dans cette démarche écologique, notamment dans l'aménagement de leur boutique. Tout cela dans l'optique de limiter l'impact environnemental de cette nouvelle construction.

Un développement économique accru

L'extension du centre commercial Val d'Europe permettra de continuer à dynamiser le centre urbain et d'offrir de nouvelles perspectives d'animation. **Elle sera également bénéfique pour le développement économique de la commune, notamment avec la création de 240 emplois** dans le centre commercial, sans compter ceux créés à l'occasion de la réalisation du chantier et de l'entretien des bâtiments. **La priorité sera donnée aux habitants de Serris et du secteur ainsi qu'aux partenaires locaux.** Le Pôle Emploi, la Ville de Serris et différents acteurs socio-économiques accompagneront cette démarche.

L'extension de La Vallée Village

La Vallée Village va également bénéficier d'un agrandissement. Concept unique en France, lieu de shopping à ciel ouvert, La Vallée Village vous propose déjà une centaine de marques haut de gamme de la mode et de la décoration à prix réduits. La Vallée Village accueillera prochainement 23 nouvelles boutiques. L'extension de 3 860 mètres carrés sera développée sur le site de l'ancienne jardinerie. Le parking

sera réorganisé afin de toujours mieux vous accueillir. Les nouvelles enseignes de La Vallée devraient pouvoir vous accueillir à l'automne 2012. Toutes les nouvelles boutiques seront aménagées dans la continuité de La Vallée Village et dans le même style architectural.

Les extensions du centre commercial régional et de La Vallée Village, participeront à la renommée de notre commune et renforceront l'attrait exceptionnel de Serris. Ces lieux de shopping uniques avec leurs diversités importantes de magasins, répondent à l'évolution des habitudes de consommation et aux nouvelles attentes des clients

Ces 2 projets favoriseront le développement économique de notre commune, nous apporteront des ressources financières supplémentaires et ce, tout en préservant l'environnement et le site.



Esquisse de la future extension de la Vallée Village

Castorama ouvrira le dimanche

Le préfet de Seine et Marne a autorisé l'ouverture dominicale pour le Castorama de Serris, pour une durée d'un an. Cette décision, attendue depuis l'ouverture de cette enseigne, est un réel soulagement pour les employés du magasin de bricolage (favorable à 99 % pour cette ouverture dominicale) et pour les clients du secteur qui vont pouvoir profiter de cette journée supplémentaire pour réaliser leurs achats : le magasin avait en effet perdu 25 % de sa clientèle suite à sa fermeture le dimanche, surtout que son principal concurrent local était ouvert.

Cette ouverture était également souhaitée par le Conseil Municipal de Serris qui avait soutenu, à deux reprises, à l'unanimité, la demande de dérogation au repos dominical formulée par Castorama Val d'Europe. Les élus de Serris souhaitent maintenant que cette dérogation d'un an puisse devenir pérenne afin de favoriser le dynamisme économique de la commune et les perspectives d'emploi sur notre secteur.

Une initiative serrissienne : un stage d'accueil pour les nouvelles assistantes maternelles

Toujours soucieuse d'améliorer l'accueil du petit enfant, la ville de Serris a décidé de créer un stage de sensibilisation à l'accueil de la Petite Enfance, initiative novatrice en Seine-et-Marne où l'accueil familial est le 1^{er} mode de garde en Seine et Marne.



Xavier LANERY

Adjoint au Maire
Délégué à la Solidarité,
à la Famille
et à la Petite Enfance

La Petite Enfance à Serris

L'accueil des 0-3 ans à Serris s'effectue à travers 2 modes de garde : les structures d'accueil et les assistantes maternelles.

Plus de 70 assistantes maternelles proposent environ 225 places d'accueil à Serris.

Les Communes du Val d'Europe ont opté pour un Relais d'Assistantes Maternelles géré par délégation par le SAN. L'objectif de ce Relais Assistantes Maternelles Intercommunal est de fédérer les Assistantes Maternelles du Val d'Europe.

85 places en accueil collectif sont proposées par la commune avec 3 structures d'accueil Petite Enfance :

- **Les 1001 bulles**: accueil collectif régulier avec 35 places,
- **Le Carrousel des Bébés** : multi'accueil avec 25 places en régulier et 10 places en ponctuel,
- **Terre d'éveil** : accueil collectif régulier avec 15 places.

Une première en Seine-et-Marne

Ces deux modes d'accueil participent conjointement à l'accueil du jeune enfant sur la commune et une



meilleure connaissance de chaque acteur contribue à favoriser le partenariat et la collaboration. Pour favoriser cette coopération entre les assistantes maternelles et le service Petite Enfance de la commune, la municipalité a décidé de proposer en 2011, un stage "Découverte et sensibilisation à l'accueil de la Petite Enfance à Serris".

Ce stage, qui est proposé sur le mode du volontariat est complémentaire aux heures de formations obligatoires dispensées par le Conseil Général.

Cette initiative serrissienne est une première en Seine-et-Marne. Le service Petite Enfance a d'ailleurs participé à un salon en octobre 2011 pour présenter son projet. De nombreuses communes se sont montrées très intéressées par cette initiative.

Objectifs du stage

Ce stage a pour objectif de donner l'opportunité aux assistantes maternelles de connaître les différents acteurs de la Petite Enfance à Serris, de favoriser l'intégration de nouveaux professionnels de la Petite

Enfance au sein de la commune et d'informer les assistantes maternelles sur les réseaux en lien avec la Petite Enfance et leur métier (RAM, le réseau des médiathèques du Val d'Europe, ...).

Programme du stage

Ce stage se déroulera sur 1 semaine et comportera plusieurs actions :

- Découverte du fonctionnement du service Petite Enfance de la commune
- Découverte de l'accueil collectif par une observation active au sein d'une structure Petite Enfance :
 - Identification de la crèche
 - Déroulement de la journée
 - Rôle de chacun
 - Relations avec les enfants, les parents, les professionnels
 - Observation d'un enfant et de ses compétences
- Participation à un atelier d'éveil animé par le Relais Parents Assistantes Maternelles (rencontre avec les assistantes maternelles et les professionnels de la Petite Enfance)
- Visite de l'une des médiathèques de Serris (information sur la carte professionnelle pour l'emprunt de livres...)

- Rencontre avec Xavier Lanéry, Maire Adjoint chargé de la Solidarité, de la Famille et de la Petite Enfance.

Ce stage “Découverte et sensibilisation à l'accueil de la Petite Enfance” est unique en Seine-et-Marne et entièrement gratuit. Si vous êtes une assistante maternelle nouvellement agréée, profitez de cette nouvelle initiative et inscrivez-vous !

Si vous êtes intéressés contacter le service Petite Enfance au 01 60 43 67 93 afin d'organiser votre venue.

Serris accompagne les assistantes maternelles

Ce stage n'est qu'une des initiatives mises en place par la Commune pour développer une politique active d'accompagnement et de collaboration avec des assistantes maternelles. La ville de Serris propose ainsi, depuis de nombreuses années, d'autres services comme la ludothèque, la mise à disposition par la Commune d'une auxiliaire de puériculture pour participer aux ateliers d'éveil organisés par la coordinatrice du RAM Intercommunal et rencontre conviviale autour d'un buffet de la rentrée.

21

Illuminations de Noël

Même pendant la période de Noël, le développement durable reste présent à l'esprit de notre ville.

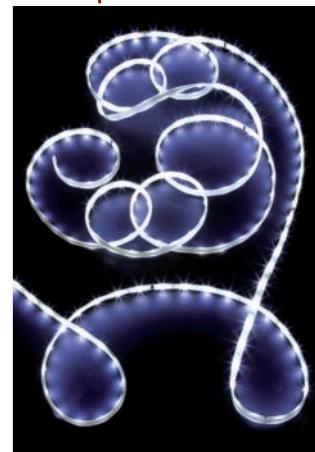
Sans altérer la magie des fêtes, il prend également son sens lors de cet événement.

La ville de Serris participe bien évidemment à cette célébration, mais maintient la démarche de développement durable qu'elle entreprend au quotidien.

Ainsi, depuis plusieurs années, Serris se décore suivant un schéma cohérent, réfléchi au niveau de la commune, qui utilise pour ses illuminations festives l'éclairage à LED (diodes luminescentes), dont la consommation en énergie est faible.

Vous pouvez retrouver ses illuminations et les décorations de Noël réalisées par les services techniques de la ville devant chaque groupe scolaire, la Mairie du Bourg, place de Saria et au Forum du Parc.

En réduisant les surfaces d'illuminations et notre consommation en énergie, nous participons à un développement durable et à la lutte contre le changement climatique.



Maison des Services Publics

La Maison des Services Publics, lieu d'information et d'orientation pour les habitants et les entreprises locales du Val d'Europe, a ouvert ses portes à Chessy à côté de la place d'Ariane en avril 2010. Cette structure regroupe plusieurs services compétents dans les domaines de l'emploi, la formation, le logement, la vie sociale et le droit.

Depuis le 22 septembre dernier, le Point d'Accès au Droit (PAD) y organise ses permanences. Elles sont anonymes et gratuites. Avocats, huissiers, notaires et conciliateurs de justice sont là pour vous aider dans vos démarches juridiques. Le PAD comprend notamment l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, l'Association d'Aide aux Victimes et de Médiation Judiciaire et un Médiateur de la République.

Pour contacter le Point d'Accès au Droit : 27, place d'Ariane - 77700 SERRIS Tél. 01 78 71 40 96 ou accesdroit@valeurope-san.fr (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les permanences sont sur rendez-vous).

De nombreux acteurs sont également présents dans l'accompagnement à l'emploi et la formation professionnelle.

Un service emploi et le Pôle Emploi sont là pour aider les personnes dans leur recherche d'emploi. Les bénéficiaires du RSA peuvent être suivis par l'association Accompagnement Vers l'Emploi. La Balle au Bond propose une aide pour trouver un mode d'accueil pour les familles en difficulté et oriente les personnes en insertion professionnelle souhaitant travailler dans les métiers de la petite enfance.

Pour plus d'informations sur les différents services et sur les horaires des permanences :

MAISON DES SERVICES PUBLICS :
ouverte du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
27, place d'Ariane 77 700 CHESSY
Tél. 01 78 71 40 95
www.valeurope-san.fr



les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches professionnelles. Le Relais Jeunes 77 aide les 18-30 ans à la recherche d'un hébergement temporaire.

Sont également présents le FONGECIF (Fonds de Gestion du Congé Individuel de Formation) qui accompagne les salariés dans leurs projets personnels de formation et l'Armée de Terre qui apporte des renseignements sur les différents métiers qui la composent.

La Maison des Services Publics accueille aussi la mairie annexe de Chessy pour renseigner et orienter les usagers dans leurs démarches administratives diverses.

Afin de permettre la recherche d'information, un espace en libre-service est disponible avec 4 bornes informatiques dont une accessible aux personnes à mobilité réduite.

La Maison des Services Publics permet ainsi de rapprocher les services au plus près des habitants et par conséquent de faciliter leurs démarches administratives au quotidien.

Serris, ça tourne !

Deux tournages, deux univers différents mais une seule commune, celle de Serris !

La commune avait déjà été choisie pour le tournage de la série RIS en octobre 2009. Ce tournage avait eu lieu sur le parking du centre commercial Val d'Europe. À cette occasion, de nombreuses personnes avaient même cru qu'un vrai avion s'était réellement écrasé sur la commune ! Durant l'été dernier, une série mais également un film ont été tournés à Serris, démontrant ainsi les qualités architecturales de notre commune et de ses équipements.

Le gymnase Olympe de Gouges a été choisi du fait de ses caractéristiques architecturales remarquables pour le tournage du prochain film de François Ozon. Ce réalisateur, qui a déjà réalisé entre autre "Potiche", "Swimming pool" et "Huit femmes" a tourné son 13^e long-métrage, "Dans la maison" qui réunit entre autres, Juliette Binoche, Emmanuelle Seigner, Kristin Scott Thomas et Fabrice Luchini.. L'équipe de production du film a profité du terrain de sport et des vestiaires mis à disposition par la commune pour tourner plusieurs scènes.

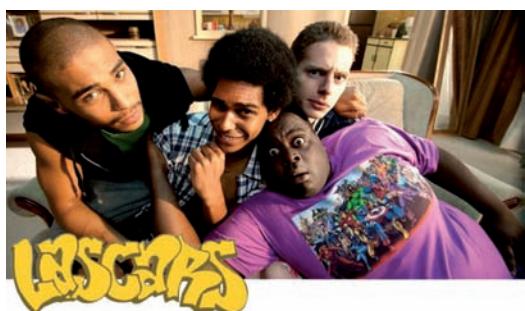


Le lycée Émilie du Châtelet, qui avait été rebaptisé pour l'occasion Gustave Flaubert, a été le lieu de tournage de deux scènes de ce même film.



Les passants ont pu apercevoir des scènes d'adolescents entrant et sortant de l'établissement, successivement en uniforme puis en civil.

Le réalisateur a voulu garder son scénario confidentiel, l'intrigue tournerait autour de la relation entre un enseignant et ses élèves. Sa sortie est prévue pour la rentrée 2012, l'occasion de découvrir des équipements de la ville sous un autre angle.



Dans un autre registre, Serris a accueilli le tournage de la série "Les Lascars", réalisée par Tristan Auroet et adaptée du long-métrage d'animation "Lascars" sorti en juin 2009. Dorénavant de réels humains incarnent les personnages. Le tournage d'une partie de la première saison s'est déroulé au centre commercial Val d'Europe. Elle raconte le quotidien d'une bande de potes : Jo (Alexandre Achdjan), Polo (Pablo Pauly), Malik (Nassim Si Ahmed) et Barkette (Issa Doumbia). Ils ont grandi ensemble dans le même quartier, au cœur de la "culture de la vanne", ils ont tout partagé et aujourd'hui les parents de Jo déménagent et lui laissent leur appartement. La "good life" peut alors commencer pour nos lascars... Cette série sera diffusée prochainement sur Canal+.

23

Serris Danse Val d'Europe dans "Les Maternelles"

L'émission "Les Maternelles" sur France 5 vous présente des reportages et des débats sur la vie des parents et des enfants : grossesse, maternité, congé paternité, petite enfance...

Le 4 janvier prochain, 8 h 45, vous aurez le plaisir de pouvoir retrouver un reportage sur le cours enfant de Hip Hop de l'association serrissienne Serris Danse Val d'Europe.

24



Luc CHEVALIER
Adjoint Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse



**Geneviève
CHAFFARD**
Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture

Stage multi-activités sport-culture de Toussaint

Planète Sport et le service culturel ont organisé une nouvelle semaine dédiée au sport et à la culture ; après les thèmes du dessin et du théâtre, place à la danse avec le Hip Hop.

Lors de ce stage qui s'est déroulé du 24 au 31 octobre, de 9h à 17h30 au gymnase Éric Tabarly, les enfants étaient encadrés par les éducateurs sportifs de la commune et le professeur de Hip-Hop de l'association Serris Danse Val d'Europe. Les centres de loisirs de Serris 1,2,3 Soleil et l'Île aux enfants ont également participé aux activités de ce stage.

Cette semaine a proposé aux enfants un éventail de différents sports collectifs, que ce soit des sports "traditionnels" comme le rugby et le basket, ou des sports dont la pratique en France est plus récente.

Ainsi les enfants ont pu découvrir le Flag football, variante du football américain où les plaquages ont été remplacés par la capture d'une bande de tissu.

Les enfants ont également testé le Tchoukball, mélange de handball, de volley-ball et de squash, où les points sont marqués en faisant rebondir un ballon sur un trampoline.

Enfin, les enfants ont pu découvrir le Kin-ball : le but de ce sport est de réceptionner un ballon de 1,22 m de

diamètre avant qu'il ne touche le sol. Ce fut un véritable coup de cœur pour les enfants !

La partie culturelle de ce stage concernait la danse, et plus précisément le hip-hop. Les enfants ont pu apprendre les rudiments de cette danse apparue au début des années 1970 aux États-Unis.

Le hip-hop est un mouvement culturel qui mêle aspects festif et revendicatif. Il est devenu aujourd'hui une véritable culture urbaine qui prône la pluriracialité. Le hip hop comprend 4 principales disciplines : le deejaying, le rap, le b-boying et le graffiti.

Les enfants ont pratiqué le b-boying ou breakdance qui est la partie danse du hip hop. Elle est caractérisée par des acrobaties et des figures au sol.

De l'américain "hip" débrouillardise et "hop" le saut, hip hop signifierait "intelligence qui bouge". Cela résume bien l'état d'esprit des stages multisports. L'activité sportive est certes, bénéfique pour le corps mais également pour l'esprit. **Les sports collectifs permettent de se sociabiliser, d'apprendre à vivre ensemble. Ils**



développent également l'esprit d'équipe mais aussi la stratégie qui permet d'anticiper les actions.

La danse, quant à elle, est un moyen de s'exprimer avec son corps. De plus, dans le hip hop on retrouve la notion importante du dépassement de soi : dans cette discipline, il y a une volonté de faire toujours mieux, d'aller plus loin et de ne pas rester sur ses acquis.

À la fin de la semaine au cours de laquelle les enfants ont bougé avec intelligence, les participants sont repartis ravis et enrichis. Qui sait, peut être que ce stage aura fait naître des vocations.



25

2 handballeuses serrissiennes en Équipe de France Cadette

Un réel travail a été réalisé sur les collectifs féminins jeunes.

Le travail fourni par la filière féminine du HBCVE, qui était déjà reconnue au niveau régional, l'est maintenant au niveau national grâce à la sélection de deux joueuses, âgées de 15 ans, qui ont été sélectionnées en équipe de France Cadette.

Fiona CARRARA a ouvert le bal en étant la première à être sélectionnée en équipe de France Cadette. Originaire de Pontault, c'est sa 2^e année au club de Serris.

Cette jeune fille au potentiel hors-norme est déjà surclassée en moins de 18 ans au club de Serris. Elle évolue avec son équipe en Championnat de France avec Morgan et Ali comme entraîneurs.

Sélectionnée en ligue (94, 77, 93), l'équipe termine Vice Championne de France. C'est durant ces différents matchs inter ligues que Fiona a attiré l'attention des recruteurs nationaux.

Après une convocation pour un stage de sélection au côté de 60 autres handballeuses, 30 ont retenu l'attention dans un premier temps, puis 25, pour finir à 18 handballeuses qui constituent aujourd'hui l'équipe de France Cadette. Cette dernière a ensuite participé aux stages suivants au sein de l'équipe de France Cadette, le premier ayant eu lieu en Pologne.



Kim ANDRETTI, toute nouvelle recrue de l'équipe de France Cadette.

Une seconde handballeuse serrissienne, Kim ANDRETTI, a également suivi les sélections jusqu'au groupe des 25 et est maintenant intégrée à l'équipe de France.

Aujourd'hui, Fiona et Kim continuent d'évoluer au sein du Handball Club Serris Val d'Europe en parallèle du Pôle France au CREPS de Châtenay Malabry.

Nous souhaitons beaucoup de plaisir et d'épanouissement à nos futures handballeuses professionnelles...

À suivre...



L'équipe de France Cadette avec Fiona CARRARA portant le n° 14

Serris: délibérations du Conseil Municipal

26

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Extrait du relevé succinct des délibérations
du Conseil Municipal du 26 septembre 2011.

■ Demande de dérogation au repos dominical formulée par le magasin Castorama

Le magasin Castorama VAL D'EUROPE, situé au 14 cours du Danube, demande à bénéficier d'une dérogation au repos dominical.

Après études des répercussions de leur fermeture dominicale imposée par la loi, l'enseigne a souhaité formuler une nouvelle demande de dérogation.

Pour mémoire lors de la séance du 18 octobre 2010, le Conseil Municipal s'était prononcé favorablement par rapport à cette demande.

Il est donc demandé à nouveau au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette dérogation.

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Demande de dérogation au repos dominical formulée par la Ségécé

La Ségécé a fait une demande de dérogation au repos dominical auprès de la Direction du Travail pour une partie de son personnel (directeur de centre, responsable des services techniques, responsable marketing du centre, assistante de centre) concernant les dimanches 27 novembre 2011, 4,11, et 18 décembre 2011.

Cette autorisation est délivrée, entre autre, après avis du Conseil Municipal.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette demande de dérogation.

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Approbation de la mise à disposition du local rue de la Morte-Paye pour l'épicerie solidaire

La convention d'occupation des locaux situés au 15, rue de la Morte-Paye à Serris est arrivée à son terme le 30 juin 2011.

Afin de permettre à l'épicerie solidaire et notamment à "L'Oasis" de continuer son activité associative, le SAN a décidé de renouveler gracieusement pour un an, la mise à disposition des locaux à la commune de Serris.

Par délibération du 9 juin 2011, le SAN autorise l'exercice à titre exclusif d'une activité associative d'intérêt général dans le local mis à disposition: une épicerie solidaire.

La présente convention est consentie pour une durée d'un an, soit

jusqu'au 30 juin 2012.

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Adhésion au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2011

La Commune de Serris adhère auprès du Conseil Général au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.).

Le Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) intervient auprès des ménages en difficulté sous la forme d'aides financières individuelles pour l'accès ou le maintien dans le logement (dépôt de garantie, premier loyer, frais d'installation, garantie aux impayés de loyer et dettes de loyers) et pour le paiement de factures liées aux consommations de fluides et d'énergie.

Le F.S.L. soutient par ailleurs financièrement les structures d'insertion effectuant de l'Accompagnement Social Lié au Logement (A.S.L.L.) et les organismes effectuant de la gestion locative en direction de ménages en insertion.

La Commune contribue au Fonds de Solidarité Logement selon le mode de calcul validé par le comité directeur du FSL. Elle consacre à cet effet 3 euros par logement social localisé sur son territoire.

Le nombre de logements à prendre en compte correspond au résultat de l'enquête PLS.

Ainsi le montant du FSL pour l'année 2011 est le suivant: 1242 € (414 logements x 3 €).

Il est entendu que cette somme a été prévue au budget.

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Approbation des objectifs de la ZAC des Gasset

La ZAC des Gasset à Serris a été approuvée le 4 septembre 2002. Depuis cette date, aucun développement opérationnel n'a été engagé à l'exception de la réalisation du bassin de rétention d'eau pluviale.

Le programme initial porte sur 115 000 m² d'activités à dominante tertiaire et 55 000 m² d'équipements d'enseignement supérieur.

Le Projet d'Intérêt Général (PIG) relatif au quatrième secteur de Marne-la-Vallée arrêté par le décret n° 2010-1081 du 15 septembre 2010 prévoit de substituer à une partie des activités prévues initialement, un programme commercial qui complète les fonctions du centre existant. Il confirme les prévisions d'équipements d'enseignement supérieur et relève les besoins d'hébergement d'étudiants.

Les objectifs initiaux de la ZAC ont été définis dans le cadre d'un schéma d'urbanisme cohérent englobant les terrains limitrophes

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.
Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Tribune de la majorité

À mi-parcours

En mars 2008, les électeurs nous ont choisis sur la base d'un programme d'actions pour 6 années. Les 91 projets que nous avions alors listés et soumis à votre approbation avaient été établis avant la crise, dans un contexte économique et financier très différent de celui des années qui viennent de s'écouler.

Ainsi, il est nécessaire de se souvenir que durant l'année 2008, nous avons connu une première rupture économique internationale qui vient malheureusement de s'amplifier par une seconde phase encore bien plus sévère qui a débuté à l'été 2011.

Pour autant, nous avons, malgré cet environnement plus complexe, continué à agir pour développer notre commune dans le sens annoncé.

Aujourd'hui, 3 ans plus tard, à mi-parcours, nous avons concrètement avancé sur un grand nombre de thématiques. Nous avons finalisé la moitié de nos promesses électorales, 40 % d'entre elles sont en cours de réalisations et seules 10 % n'ont pas encore été lancées.

Notre équipe a à cœur de tenir l'essentiel de ses engagements malgré un contexte extrêmement différent. La prudence n'interdit pas l'action. Elle nécessite en revanche de bien distinguer l'indispensable, du secondaire et l'urgent, du prévisionnel. Hier, comme aujourd'hui Serris continuera à se construire.

Les élus de la Majorité

Tribune de l'opposition

LES PRIMAIRES CITOYENNES, un exemple de démocratie

Les primaires citoyennes des 09 et 16 octobre 2011 derniers, marqueront l'histoire comme un moment fort de démocratie.

Malgré la réticence de certaines municipalités de droite à prêter des lieux de vote, les Val européens ne sont pas restés en marge de cet événement. Par leur forte mobilisation, ils ont montré leur intérêt pour la démocratie, leur désir de changement et leur attachement aux valeurs de la gauche et de la République.

Nous tenons à les remercier et nous leur donnons rendez-vous aux prochaines échéances.

En 2012, il y aura les élections Présidentielles, nous vous invitons à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

Les élus de l'opposition vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année. Pour 2012, elle s'engage, à vos côtés, à poursuivre son action de solidarité et d'égalité auxquelles elle reste plus que jamais très attachée.

Pour nous retrouver: [blog patrick.gueguen](#)

P. Gueguen, N. Lejuez, A. Ouedraogo, F. Pradayrol, I. Traoré, A. Bourhim,

Texte remis pour le n° 72 le 14 novembre 2011.

Un nouvel arbre pour l'école Jean de La Fontaine

33

Dans le cadre de son 50^e anniversaire, le groupe Auchan organisait l'opération "Green days". Pendant ces journées, des arbres ont été plantés par chaque hypermarché Auchan dans le monde, en association avec les communes, pour symboliser le souhait de l'enseigne de s'ancre dans un environnement durable.

L'hypermarché du Val d'Europe a bien sûr participé à ces "green days". L'enseigne de Serris, a contacté la ville pour déterminer l'emplacement et le type d'arbre souhaité.

Le magasin Auchan et la ville de Serris ont décidé de planter un arbre dans la cour de l'école Jean de La Fontaine. L'arbre choisi par les enseignants du groupe scolaire et les services techniques de la ville est un copalme, appelé également liquidambar ; un arbre sans danger pour les enfants et qui se pare en automne d'un magnifique feuillage cuivre pourpre et or.

Le mercredi 16 novembre, des représentants d'Auchan, dont M. REGY, directeur du magasin, du centre commercial Val d'Europe, de la commune et des élus se sont donc réunis dans la cour de l'école Jean de La Fontaine pour assister à la plantation de l'arbre. Les enfants du centre de loisirs étaient présents. C'est avec enthousiasme que les enfants ont participé à la plantation de l'arbre.



Ils n'ont pas hésité à mettre les mains dans la terre, munis de leur tenue de jardinier. Cet arbre fera désormais partie de leur quotidien et ils vont grandir ensemble au sein de l'école Jean de La Fontaine.

L'école Jean de La Fontaine n'est pas novice en matière d'environnement. En effet, ce thème avait déjà été développé dans cette école et les enfants ont réalisé en mars dernier un jardin potager en partenariat avec l'association Alliance Terre et Vie ; la terre de ce potager avait d'ailleurs été fournie gracieusement par Auchan Val d'Europe.

- Cet acte écologique rejoint pleinement les mesures de l'Agenda 21 mis en place par la ville dans lequel sont notamment mises en avant la sensibilisation des jeunes générations et la mobilisation des entreprises sur la prise en compte du développement durable.

En ce mois de novembre, les enfants ont pris conscience de leurs droits, avec le projet sur les Droits de l'Enfant, mais également, avec cette action, de leurs devoirs, dont celui de préserver la planète.

"Quand nous plantons des arbres, nous semons les graines de la paix et de l'espérance". Cette citation de Wangari Maathai, prix Nobel de la paix en 2004, "pour sa contribution au développement durable, à la démocratie et à la paix", atteste de la force symbolique de planter un arbre.

Réunion avec les commerçants de Serris

Dans une démarche d'encouragement au commerce de proximité, M. Gayaudon, Maire de Serris et M. Fabriano, Maire Adjoint, délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au développement économique ont organisé une réunion avec les commerçants de Serris. Cette rencontre vient en complément du travail quotidien réalisé par la ville et le service Développement et Territoire au service des commerces de proximité.



Anicet FABRIANO
Maire Adjoint
Délégué
à l'Urbanisme,
et au Développement
Économique

Lors de cette réunion, les élus (M. Gayaudon, Maire de Serris, M. Fabriano, Maire-Adjoint et M. Alain Chitrit, Conseiller Municipal), les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne et la directrice du service développement économique et emploi du SAN du Val d'Europe ont abordé les thématiques suivantes :

- la présentation des développements de la ville avec un retour sur l'évolution de Serris,
- les projets immobiliers et notamment les ZAC (Zone d'Aménagement Concerté),
- les retours sur l'étude du commerce de proximité à Serris en collaboration avec le SAN du Val d'Europe.
- les aides possibles apportées par les chambres consulaires (CCI et Chambre des Métiers).

La parole a également été donnée aux Présidents des associations de commerçants : M. Malki de l'ACEPS (Association des Commerçants et Entreprises pour la Promotion de Serris), et M^{me} Harlay, de Toscane développement. Interlocuteurs privilégiés de la commune tout au long de l'année, ces associations permettent de faciliter les échanges entre les commerçants et la ville. Tous les commerçants présents ont également pu s'exprimer individuellement.



Malgré la crise économique, la Municipalité souhaite continuer à conserver son dynamisme en matière de développement économique. Les commerçants de proximité contribuent pleinement à ce développement et participent à la vie du quartier et de la ville. Ainsi, des espaces pour accueillir de nouveaux commerçants sont en projet afin d'encourager le commerce de proximité, en complément du développement du centre commercial.

De nombreuses zones commerciales existent déjà dans le bourg et le centre urbain :

- Dans le bourg : route de Meaux, rue de Saria, place de Saria, boulevard R.Thiboust, boulevard Michaël Faraday, rue de la Fontaine, rue Émile Cloud, sur la RD 231
- Dans le centre urbain : place d'Ariane, place de Toscane, cours du Danube, cours de la Garonne et cours de l'Elbe.

Interpellation à propos des nuisances sonores des chantiers

Message:

Monsieur le Maire,

Habitant à côté d'un chantier, je constate que les travaux provoquent de fortes perturbations sonores. Le principal problème est que ces derniers se prolongent en soirée et le weekend.

Serris étant une ville nouvelle, je comprends que les chantiers sont des éléments naturels de l'évolution de notre ville.

Cependant, les nuisances sonores ne pourraient-elles pas être évitées au moins en soirée la semaine et les weekend ?

Vous remerciant par avance de l'importance que vous donnerez à ma demande.

Cordialement,

Monsieur X

Réponse:

Monsieur,

Je suis pleinement conscient des nuisances sonores générées par les chantiers de constructions actuellement en activité sur notre commune. De plus, ces derniers sont de plus en proche des habitations.

En tant que garant de la préservation de la santé et de l'ordre public, j'ai pris un arrêté concernant les nuisances sonores qui restreindra désormais l'ouverture des chantiers.

Les chantiers sont autorisés à exercer leur activité uniquement du lundi au vendredi en journée de 7 h 30 à 20 h 00, hors jours fériés.

Les infractions aux présentes dispositions pourront être sanctionnées par contraventions.

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Denis Gayaudon,



Maire de Serris.

35

Le Maire interpelle la Poste

Des habitants ont appelé l'attention de M. Gayaudon, Maire de Serris, sur la disparition des boîtes aux lettres situées dans le bourg ; la ville n'avait nullement été informée de cette initiative prise de façon unilatérale par la Poste.

Devant cette situation, qui constitue un abandon d'une mission de service public, M. Gayaudon a demandé au directeur de La Poste la réinstallation, dans les meilleurs délais, des boîtes situées devant la Mairie du Bourg et sur la place Thomas le Pileur. La Poste vient de répondre favorablement à cette demande ; ses services ont donc réinstallé des boîtes aux lettres aux endroits concernés.



Création du cours de la Gondoire

Afin d'assurer la desserte du futur pôle hospitalier de Jossigny, une nouvelle voie, le cours de la Gondoire sera ouverte en prolongement du cours du Danube.

Des couloirs seront également dédiés à la circulation des transports en commun pour desservir au mieux l'hôpital.



Nouveaux commerces et services



La Renaissance

Paysage et aménagements extérieurs - Maçonnerie générales et rénovations
6 rue Émile Cloud - 77700 Serris
Tél. : 01 60 04 07 47 - Fax: 01 64 17 61 51
courriel : larenaissance77@orange.fr



Serri's Grill

Nouveau à Serris, un restaurant avec une cuisine de qualité dans un cadre chaleureux et familial.
Menu midi à 11,50 € (entrée et plat ou plat et dessert)
Ouvert lundi midi et du mardi au vendredi matin et soir, le samedi soir.
14 avenue de Saria 77700 Serris / Tél. : 09 53 94 56 34



Optimum Conduite

Formation complète à la conduite traditionnelle et boîtes automatiques, conduite accompagnée, conduite supervisée et perfectionnement.
13 Cours de l'Elbe - 77700 Serris Tél.: 09 82 39 54 34
Site internet: www.optimumconduite.fr / Courriel: optimumconduite@gmail.com
Ouvert le lundi de 16h à 20h, du Mardi au Vendredi 10h à 13h et de 16h à 20h et le Samedi 10h à 13h et de 14h à 18h.

"La Courte Échelle" ouvre un second lieu

Un second lieu d'accueil pour l'association locale "La Courte Échelle"

Association exerçant dans le domaine de la petite enfance, celle-ci arrive aujourd'hui à saturation au niveau de la fréquentation de son accueil qui est implanté au Centre Social Intercommunal (CSI) du Val d'Europe. Afin de préserver la qualité de l'accueil, il devenait urgent d'en proposer un nouveau, cette fois-ci sur Magny le Hongre, commune où la demande était très importante.

La direction du CSI a alors rapproché "La Courte Échelle" et la commune de Magny-le-Hongre. L'accord pour héberger l'association dans les locaux de l'ALSH "Les P'tits Farfadets" a vite été conclu avec les élus. Ce nouvel espace d'accueil recevra aussi les ateliers du Relais Parents Assistantes Maternelles.

Actuellement, la Courte-Echelle vous accueille le mardi de 15h à 18h au CSI à Serris.

À partir du 3 janvier prochain, un 2e accueil sera ouvert le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) "Les P'tits Farfadets" (école Charles Fauvet) au 15, rue de la Houe à Magny le Hongre.

Mission de l'association :

La Courte-Echelle, association loi 1901, a ouvert son 1^{er} accueil en 2004 au Val d'Europe. C'est un espace convivial de rencontre, d'échanges et de jeux, où l'anonymat des familles est respecté. Elle reçoit les futurs parents, les parents et les enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée au CP. Les enfants viennent accompagnés d'une grande personne qui reste sur place. Deux accueillants sont présents et disponibles pour les grands et les petits.

Soirée - débat :

La Courte-Echelle a organisé une soirée débat sur le thème "**Si les bébés pouvaient parler...**". Elle a eu lieu le vendredi 2 décembre 2011 à 20 h 30 au Centre Culturel de la Ferme des Communes, 8 boulevard Robert Thiboust à Serris.

Madame le docteur Myriam Szejer, pédopsychiatre, psychanalyste, élève de Françoise Dolto, fondatrice de l'association "**La Cause des Bébés**" a parler de son expérience auprès des tout petits. Elle travaille à l'hôpital Antoine Béclère où elle accompagne les bébés et leurs parents. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur ce sujet.



Renseignements :

www.lacourteechelle.info ou par courriel : lacourteechelle77@gmail.com

Création de voies de chantier

Dans le cadre du futur aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du centre urbain, des voies de chantier sont en cours de réalisation.

Ces voies de chantier sont réalisées dans le prolongement du cours du Tage et rejoindront la rue des Celtes et la rue des Scandinaves (voir plan ci contre- les voies de chantiers en cours de réalisation sont indiquées en rouge). Ces voies ne seront pas ouvertes dans l'immédiat à la circulation, excepté pour les véhicules de chantier. L'accès aux chantiers concernés continuera à s'effectuer par la rue des Scandinaves.



Agenda de Serris

FERME DES COMMUNES

Samedi 14 janvier 2012, 21h00

Hitch

Théâtre

Vendredi 20 janvier 2012, 20h30

Frida Kalho et Diego Rivera

Conférence culturelle - Entrée libre

Dimanche 29 janvier 2012, 16h00

Le prince tigre

Théâtre jeune public

Samedi 4 février 2012, 21h00

Influences

Magie mentale

Vendredi 10 février 2012, 20h30

Christian Boltanski

Conférence culturelle - Entrée libre

Dimanche 12 février 2012, 16h00

En attendant le petit poucet

Théâtre jeune public

Vendredi 9 mars 2012, 20h30

Erro

Conférence culturelle - Entrée libre

CULTURE

Du 29 novembre 2011 au 16 juin 2012

Exposition : "Société de consommation"

Médiathèque du Val d'Europe

Renseignements : <http://mediatheques.valeurope-san.fr>

SPORT

Samedi 21 janvier 2012, 21h00

**Championnat de France Nationale 3 :
le HBCVE reçoit Bois Colombes**

Catégorie Séniors + 16 ans garçons

Gymnase Olympe de Gouges - Entrée libre

Samedi 4 février 2012, 21h00

**Championnat de France Nationale 3 :
le HBCVE reçoit Savino**

Catégorie Séniors + 16 ans garçons

Gymnase Olympe de Gouges - Entrée libre

Dimanche 12 février, 15h00

**Championnat de France Fédérale 3 :
le RCVM Val d'Europe reçoit l'Amical Club de Soissons**

Stade des Marmousets - Entrée libre.

Mardi 14 février, 20h00

**Tennis de table Pro B féminine :
l'ATTS reçoit Mulhouse TT**

Gymnase Éric Tabarly - Entrée libre.

INFO MUNICIPALE

Lundis 6 février et 19 mars 2012, à 20h30,

Mardi 10 avril 2012, à 20h30

Conseils Municipaux

Mercredis 8 février et 9 mars 2012

Ramassages des Ordures extra-ménagères